

RAPPORT D'AVANCEMENT 2016

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2015



Lancé en 2011, VinylPlus est la reconduction de l'Engagement Volontaire décennal de développement durable de l'industrie européenne du PVC. Le programme VinylPlus repose sur le principe du dialogue ouvert entre les parties prenantes, à savoir les industriels, les ONG, le législateur, des représentants de la société civile et les utilisateurs de PVC. Le programme concerne l'UE 28 plus la Norvège et la Suisse.

Ce rapport récapitule les progrès et les réalisations enregistrés dans le domaine de cinq défis majeurs du PVC qui ont été identifiés sur la base des Conditions systémiques nécessaires du développement durable, établies par l'ONG *The Natural Step* (TNS).

Toutes les informations qu'il contient ont été vérifiées et certifiées par des contrôleurs indépendants.

Le lecteur trouvera un glossaire complet des abréviations utilisées à la fin du présent rapport.

Les projets et les activités sont décrits en détail sur www.vinylplus.eu.

Table des matières

AVANT-PROPOS – p. 3

GOVERNANCE – p. 4

Conseil d'administration – p. 4

Comité de suivi – p. 5

LES PARTENAIRES DE VINYLPLUS – p. 6

DÉFIS ET RÉALISATIONS – p. 7

Défi 1 – p. 7

Défi 2 – p. 13

Défi 3 – p. 14

Défi 4 – p. 17

Défi 5 – p. 18

RAPPORT FINANCIER – p. 23

ATTESTATIONS DE CONTRÔLE – p. 24

Certification des dépenses par KPMG – p. 24

Examen partiel des tonnages par KPMG – p. 25

Attestation de vérification par SGS – p. 26

COMMENTAIRE DE TNS – p. 27

L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DU PVC – p. 29

GLOSSAIRE – p. 30

AVANT-PROPOS

2015 aura été une année cruciale pour le développement durable de notre planète. Deux sommets internationaux ont établi le programme global et tracé le chemin à suivre jusqu'en 2030 et au-delà.

En septembre, les 193 États membres de l'ONU ont adopté à l'unanimité le programme post 2015 dans le cadre de son Sommet sur le développement durable de 2015. Puis, en décembre, la Conférence de Paris sur le Climat (COP21) a permis de conclure un accord historique sur la lutte contre le réchauffement climatique.

Face à des enjeux planétaires de cette ampleur, VinylPlus travaille avec plus de détermination que jamais pour faire en sorte que son Engagement Volontaire contribue à l'atteinte des objectifs environnementaux qui sont d'une absolue priorité. La question de l'utilisation plus efficace des ressources, des matières premières et de l'énergie fait depuis longtemps partie intégrante de son programme.

Le Forum du Développement Durable du Vinyle de 2015 fut un pas dans cette direction. Son thème « Plus de vinyle et moins de carbone » résume les défis du PVC pour les années à venir, ainsi que les modes d'action par lesquels l'Engagement Volontaire VinylPlus participe déjà à la lutte contre le changement climatique en améliorant la durabilité des produits et en faisant progresser l'industrie européenne du PVC sur la voie de l'économie circulaire.

Le Forum du Développement Durable du Vinyle de 2015 a aussi confirmé la force de l'engagement de l'industrie européenne du PVC en faveur de la collecte et du recyclage, en développant des schémas d'une efficacité et d'une viabilité économique accrues. À cet égard, VinylPlus a consacré une part importante de ses travaux en 2015 aux moyens de recycler davantage de PVC tout en assurant la sécurité d'emploi du PVC recyclé.

Le communiqué de la Commission européenne de décembre 2015, intitulé « Boucler la boucle : un plan d'action de l'UE pour l'économie circulaire » met en avant la nécessité de développer des systèmes capables de garantir la qualité des matériaux recyclés. La question de la présence de « produits chimiques préoccupants » dans les flux de recyclage figure dans ce plan d'action. Il est clair qu'un cadre réglementaire incertain entraîne d'importants effets négatifs sur les investissements dans la recherche et le développement de nouveaux produits en PVC recyclé et de nouveaux marchés pour ces produits. C'est pourquoi, en considération de ses bénéfices en terme d'utilisation efficace des ressources, nous appelons la Commission à proposer des solutions pragmatiques qui permettent au recyclage du PVC de se poursuivre et de se développer. VinylPlus intensifie son dialogue avec les institutions et est prêt sans restrictions à contribuer à une solution qui permette de répondre effectivement aux préoccupations d'ordre sanitaire et environnementale.

Parallèlement, notre industrie déploie d'importants efforts pour mettre au point et utiliser des formulations plus sûres et plus durables. Fin 2015, les stabilisants au plomb ont été remplacés dans l'UE-28. Pour VinylPlus, il s'agit là incontestablement d'un fait marquant de l'année écoulée, qui est venu couronner des années d'efforts collaboratifs de la part de toute la filière pour résoudre les contraintes techniques.

Conformément au plan d'origine, nous avons procédé en 2015 à une revue complète des objectifs de l'Engagement Volontaire afin de mesurer et d'évaluer nos initiatives à ce jour, au vu des évolutions techniques, de marché et du cadre réglementaire.

Pour ce surcroît de travail et d'efforts qu'a entraîné cette révision de mi-parcours, je tiens à remercier ici l'organisation de VinylPlus, ses membres et ses entreprises partenaires, les associations sectorielles, ses groupes de travail, TNS et toutes les autres parties prenantes qui y ont participé.

Je souhaite également la bienvenue aux neuf nouveaux partenaires de VinylPlus qui nous ont rejoint en 2015 pour cheminer à nos côtés sur cette seconde partie de notre parcours décennal.



JOSEF ERTL
Président de VinylPlus

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

VinylPlus est géré par un Conseil d'administration dans lequel sont représentés tous les secteurs de l'industrie européenne du PVC.

Le conseil d'administration de VinylPlus

Dirk Breitbach – vice-président^(a) (EuPC¹, secteur Compoundage)

Filipe Constant – ECVM 2010²

Alexandre Dangis – EuPC

Dr Brigitte Dero – directeur général (ECVM 2010)

M. Joachim Eckstein – vice-président^(b) (EuPC)

M. Stefan Eingärtner – directeur général adjoint

Dr Josef Ertl – président^(c) (ECVM 2010)

M. Rainer Grasmück – trésorier (ESPA³)

M. Andreas Hartleif – EuPC (secteur PVC rigide)

Dr Ettore Nanni – ESPA

M. Nigel Sarginson – PlasticisersPlus⁴

M. Arjen Sevenster – contrôleur de gestion (ECVM 2010)

M. Niels Rune Solgaard-Nielsen – EuPC (secteur PVC rigide)

M. Chris Tane – ECVM 2010

M. Remco Teulings – EuPC (secteur PVC souple)^(d)

M. Geoffroy Tillieux – contrôleur de gestion (EuPC)

Dr Michael Träger – président^(d) (ECVM 2010)

M. Joachim Tremmel – PlasticisersPlus

M. Christian Vergeylen – EuPC (secteur PVC souple)

^(a) Vice-président depuis avril 2015, président de janvier 2016 au 14 avril 2016

^(b) Jusqu'à avril 2015

^(c) À partir du 15 avril 2016

^(d) Jusqu'à décembre 2015

*Le Forum 2015
du Développement
Durable du Vinyle a réuni
des parties prenantes
internes et externes dans
des discussions ouvertes
et constructives.*



FOTO: VINYLPLUS

"VinylPlus peut être considéré comme une tête de peloton de l'économie circulaire."

GWENOLE COZIGOU
Directeur, DG GROW, Commission européenne



PHOTO: VINYLPLUS

COMITÉ DE SUIVI

Ouvert à toutes les parties prenantes extérieures, le Comité de suivi est l'organe indépendant qui évalue les initiatives prises dans le cadre de l'Engagement Volontaire et qui garantit la transparence, l'action effective et la responsabilisation de VinylPlus.

*Gwenole Cozigou
au pupitre du Forum du
Développement Durable 2015.*

Les membres

M. Dirk Breitbach – vice-président de VinylPlus^(a)

Professeur Alfons Buekens – président du Comité de suivi⁵

M. Gwenole Cozigou – Direction générale Marché intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME (DG GROW), Commission européenne

M. Alexandre Dangis – administrateur de VinylPlus

Dr Brigitte Dero – directeur général de VinylPlus

M. Joachim Eckstein – vice-président de VinylPlus^(b)

Dr Josefh Ertl – président de VinylPlus^(c)

M. Rainer Grasmück – trésorier de VinylPlus

Dr Godelieve Quisthoudt-Rowohl – député européen

M. Sylvain Lefebvre – secrétaire général adjoint du syndicat européen industriAll⁶

M. Carlos Sánchez-Reyes de Palacio – président de l'OCU⁷, président de la commission sur les politiques sectorielles et l'environnement, CES⁸

Dr Michael Träger – Président de VinylPlus^(d)

¹ EuPC : Transformateurs Européens de Plastiques (European Plastics Converters) – www.plasticsconverters.eu

² ECVN 2010 : raison sociale de l'ECVM (The European Council of Vinyl Manufacturers – www.pvc.org), enregistrée en Belgique

³ ESPA : Association européenne des Fabricants de Stabilisants (The European Stabiliser Producers Association – www.stabilisers.eu)

⁴ PlasticisersPlus : raison sociale de l'ECPI (The European Council for Plasticisers and Intermediates – www.plasticisers.org) sis à Bruxelles (Belgique)

⁵ Anciennement professeur à la Vrije Universiteit Brussel (VUB, Université libre de Bruxelles – www.vub.ac.be) et actuellement professeur invité à l'université de Zhejiang, Chine (www.zju.edu.cn)

⁶ IndustriAll : syndicat européen (www.industrial-europe.eu)

⁷ OCU : Organización de Consumidores y Usuarios (Organisation espagnole de consommateurs et d'utilisateurs – www.ocu.org)

⁸ CES : Conseil économique et social espagnol (Consejo Económico y Social de España – www.ces.es)

LES PARTENAIRES DE VINYLPLUS

ONT CONTRIBUÉ EN 2015 :

A. Kolckmann GmbH (Allemagne)
Alfatherm SpA (Italie)
Aliaxis Group (Belgique)
Alkor Draka B.V. (Pays-Bas)*
Alkor Draka S.A.S (France)*
Altro (Royaume-Uni)
aluplast Autriche GmbH (Autriche)
aluplast GmbH (Allemagne)
alwitra GmbH & Co (Allemagne)
AMS Kunststofftechnik GmbH & Co. KG (Allemagne)
Amtico International (Royaume-Uni)
Beaulieu International Group (Belgique)*
Bilcare Research (Allemagne)
BM S.L. (Espagne)
BT Bautechnik Impex GmbH & Co. KG (Allemagne)
BTH Fitting Kft. (Hongrie)
CF Kunststofprofielen (Pays-Bas)*
CIFRA (France)
Coveris Rigid Hongrie Ltd (Hongrie)
Debolon Dessauer Bodenbeläge GmbH & Co. KG (Allemagne)
Deceuninck Ltd (Royaume-Uni)
Deceuninck NV (Belgique)
Deceuninck SAS (France)
DHM (Royaume-Uni)
Dickson Saint Clair (France)
DLW Flooring GmbH (Allemagne)
Döllken Kunststoffverarbeitung GmbH (Allemagne)
Dyka BV (Pays-Bas)
Dyka Plastics NV (Belgique)
Dyka Polska Sp. z o.o. (Pologne)
Eiblat Plastics GmbH & Co. KG (Allemagne)
Ergwin Window System (Royaume-Uni)
Ergis SA (Pologne)
FDT FlachdachTechnologie GmbH & Co. KG (Allemagne)
Finstral AG (Italie)
FIP (Italie)
Flag SpA (Italie)
Fucine Film Solutions Srl (Italie)
Gealan Fenster-Systeme GmbH (Allemagne)
Georg Fischer Deka GmbH (Allemagne)
Gerflor Mipolam GmbH (Allemagne)
Gerflor SAS (France)
Gerflor Tarare (France)
Gernord Ltd (Irlande)
Girpi (France)
Griffine Enduction (France)
Gruppo Fabbri (Svizzera) S.A. (Suisse)*
Gruppo Fabbri Vignola SpA (Italie)*
H Producter AS (Norvège)
Heytex Bramsche GmbH (Allemagne)
Heytex Neugersdorf GmbH (Allemagne)
Holland Colours NV (Pays-Bas)
Icopal Kunststoffverarbeitungs GmbH (Allemagne)
IGI - Global Wallcoverings Association (Belgique)
IKA Innovative Kunststoffaufbereitung GmbH & Co. KG (Allemagne)
Imerys (Royaume-Uni)*
Imperbel NV (Belgique)
Industrial Sedó SL (Espagne)*
Inoutic/Deceuninck GmbH (Allemagne)
Inoutic/Deceuninck Sp. z o.o. (Pologne)
Internorm Baulelemente GmbH (Autriche)
Jimten (Espagne)

Klöckner Pentaplast GmbH & Co. KG (Allemagne)
Konrad Hornschuch AG (Allemagne)
Manufacturas JBA (Espagne)
Marley Deutschland (Allemagne)
Marley Hungária (Hongrie)
Mehler Technologies GmbH (Allemagne)
MKF-Ergis GmbH (Allemagne)
MKF-Ergis Sp. z o.o. (Pologne)
Molecor (Espagne)
Mondoplastico SpA (Italie)
Nicoll (France)
Nicoll Italie (Italie)
Nordisk Wavin A/S (Danemark)
Norsk Wavin A/S (Norvège)
Novafloor (France)*
NYLOPLAST EUROPE B.V. (Pays-Bas)
Omya International AG (Suisse)
Perlen Packaging (Suisse)
Pipelife Autriche (Autriche)
Pipelife Belgique NV (Belgique)
Pipelife Czech s.r.o. (République Tchèque)
Pipelife Deutschland GmbH (Allemagne)
Pipelife Eesti AS (Estonie)
Pipelife Finlande Oy (Finlande)
Pipelife France (France)
Pipelife Hellas S.A. (Grèce)
Pipelife Hungária Kft. (Hongrie)
Pipelife Nederland BV (Pays-Bas)
Pipelife Polska SA (Pologne)
Pipelife Sverige AB (Suède)
Poliplast (Pologne)
Poloplast GmbH & Co. KG (Autriche)
Polyflor (Royaume-Uni)
Polymer-Chemie GmbH (Allemagne)
Profine GmbH (Allemagne)
Protan AS (Norvège)
PUM Plastiques SAS (France)
Redi (Italie)
REHAU AG & Co (Allemagne)
REHAU GmbH (Autriche)
REHAU Ltd (Royaume-Uni)
REHAU SA (France)
REHAU Sp. z o.o. (Pologne)
REHAU Industrias S.A. (Espagne)
RENOLIT Belgique NV (Belgique)
RENOLIT Cramlington Ltd (Royaume-Uni)
RENOLIT Hispania SA (Espagne)
RENOLIT Ibérica SA (Espagne)
RENOLIT Milano Srl (Italie)
RENOLIT Nederland BV (Pays-Bas)
RENOLIT Ondex SAS (France)
RENOLIT SE (Allemagne)
Resysta International GmbH (Allemagne)
Riuvert (Espagne)
Roehling Engineering Plastics KG (Allemagne)
Salamander Industrie Produkte GmbH (Allemagne)
Sattler PRO-TEX GmbH (Autriche)
Schüco PWS Produktion GmbH & Co. KG (Allemagne)
Serge Ferrari SAS (France)
Sika Services AG (Suisse)
Sika Trocal GmbH (Allemagne)
SIMONA AG (Allemagne)
Sioen Industries (Belgique)
SKZ-Testing GmbH (Allemagne)
SOTRA-SEPEREF SAS (France)

Stöckel GmbH (Allemagne)
Tarkett AB (Suède)
Tarkett France (France)
Tarkett GDL SA (Luxembourg)
Tarkett Holding GmbH (Allemagne)
Tarkett Limited (Royaume-Uni)
TMG Automotive (Portugal)
Tönsmeier Kunststoffe GmbH & Co. KG (Allemagne)
Uponor Infra Oy (Finlande)
Veka AG (Allemagne)
Veka Ibérica (Espagne)
Veka Plc (Royaume-Uni)
Veka Polska (Pologne)
Veka SAS (France)
Verseidag-Indutex GmbH (Allemagne)
Vescom BV (Pays-Bas)
Vulcaflex SpA (Italie)
Wardle Storeys (Royaume-Uni)
Wavin Baltic (Lituanie)
Wavin Belgique BV (Belgique)
Wavin BV (Pays-Bas)
Wavin France SAS (France)
Wavin GmbH (Allemagne)
Wavin Hongrie (Hongrie)
Wavin Irlande Ltd (Irlande)
Wavin Metalplast (Pologne)
Wavin Nederland BV (Pays-Bas)
Wavin Plastics Ltd (Royaume-Uni)

PRODUCTEURS DE PVC AYANT CONTRIBUÉ À L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE EN 2015

Inovyn (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède)
Shin-Etsu PVC (Pays-Bas, Portugal)
VESTOLIT GmbH (Allemagne)
VINNOLIT GmbH & Co. KG (Allemagne, Royaume-Uni)
Vynova Group (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni)

PRODUCTEURS DE STABILISANTS AYANT CONTRIBUÉ À L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE EN 2015

Akcros Chemicals
Akdeniz Kimya A.S.
Asua Products SA
Baerlocher GmbH
Chemson Polymer-Additive AG
Galata Chemicals
IKA GmbH & Co. KG
Lamberti SpA
PMC Group
Reagens SpA

PRODUCTEURS DE PLASTIFIANTS AYANT CONTRIBUÉ À L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE EN 2015

BASF SE
DEZA a.s.
Emerald Performance Materials
Evonik Performance Materials GmbH
ExxonMobil Chemical Europe Inc.
Perstorp Oxo AB

* Entreprises ayant rejoint VinylPlus en 2015

DÉFI 1

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

" nous allons œuvrer à une gestion encore plus efficace et contrôlée du PVC tout au long de son cycle de vie."

1. Recyclage de 800 000 tonnes/an de PVC d'ici 2020.

2. Finalisation des définitions et de la méthodologie de reporting avant fin 2011.
➤ réalisé

3. Mise au point et exploitation de technologies innovantes pour recycler, d'ici à 2020, 100 000 tonnes/an de déchets de PVC difficiles à traiter (inclus dans les 800 000 tonnes/an de l'objectif global de recyclage).

4. Étude de la question des « additifs hérités » et présentation d'un rapport d'étape dans chaque édition annuelle du Rapport d'Avancement VinylPlus.
➤ en cours

OBJECTIF DE RECYCLAGE

En 2015, 514 913 tonnes de déchets PVC ont été recyclées dans le cadre de VinylPlus. Le secteur des fenêtres et profilés est resté en tête des tonnages recyclés, avec environ 45% du total. Le recyclage du PVC a notablement progressé en Italie, à la suite du renforcement du réseau Recovinyl.

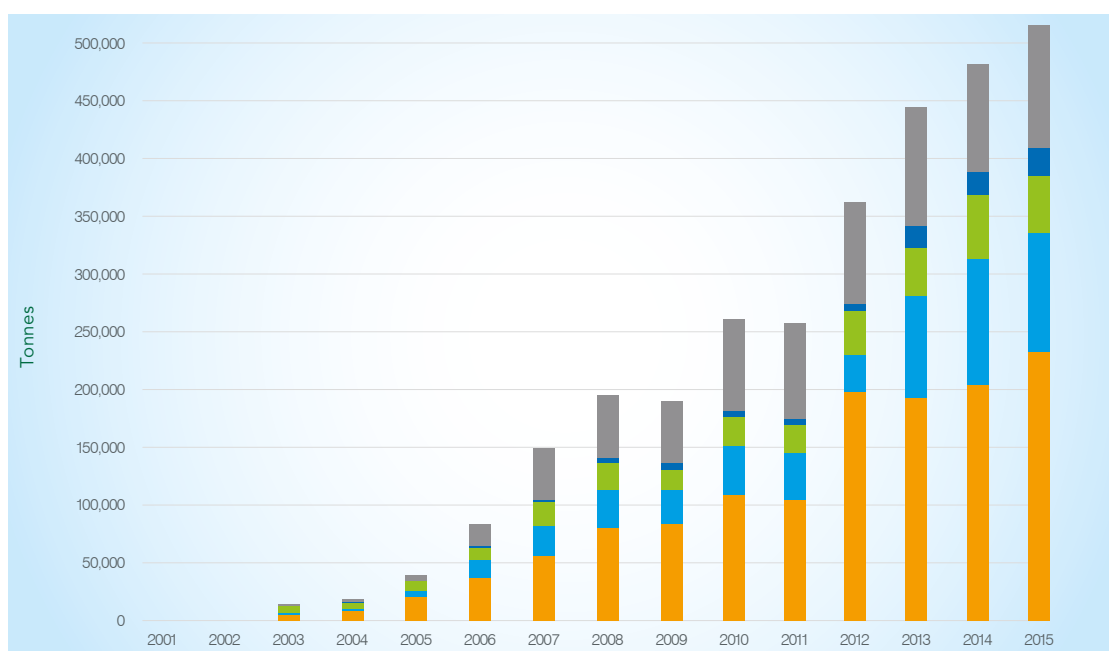
Recovinyl

Recovinyl (www.recovinyl.com) a pour mission de faciliter la collecte et le recyclage des déchets PVC en agissant en qualité de médiateur entre les recycleurs et les transformateurs. En outre, Recovinyl enregistre

et certifie les tonnages de PVC recyclé, sur la base du protocole EUCertPlast (www.eucertplast.eu).

En 2015, Recovinyl a porté à 177 le nombre des entreprises de son réseau. L'organisation a enregistré et certifié 508 154 tonnes de PVC recyclé.

La collecte des déchets PVC s'est avérée volatile, avec de meilleurs résultats aux deuxième et quatrième trimestres. Les recycleurs ont été confrontés à une baisse de la demande de la part des fabricants de tubes. Les recycleurs et les transformateurs sont restés préoccupés par les incertitudes qui subsistent quant à la mise en œuvre de certains règlements européens, dont REACH⁹, CLP¹⁰ et la réglementation Déchets¹¹.



PVC RECYCLÉ DANS LE CADRE DE VINYL 2010 ET DE VINYLPLUS

- Câbles
- Film PVC rigide
- Tubes et raccords
- Applications du PVC souple (dont les membranes de toiture et d'étanchéité, les revêtements de sol et les tissus enduits)
- Profils de fenêtres et produits apparentés

⁹ REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - http://ec.europa.eu/growth/sectors/chemicals/reach/index_en.htm)

¹⁰ CLP : Classification, étiquetage et emballage des substances chimiques et de leurs mélanges (Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures - <http://echa.europa.eu/regulations/clp/legislation>)

¹¹ Directive-cadre sur les déchets et législation connexe (<http://ec.europa.eu/environment/waste/legislation>)

Programmes sectoriels de gestion des déchets de PVC

Le développement et la consolidation des schémas de collecte et de recyclage des profilés de fenêtres se sont poursuivis en 2015, avec une nouvelle progression des tonnages recyclés par rapport à l'an dernier. En Allemagne, Rewindo¹² a recyclé 100 000 tonnes de profilés de fenêtres (incluses dans les tonnages déclarés par Recovinyl). L'EPPA¹³ a axé ses activités sur la communication afin de dynamiser plus encore le recyclage, ainsi que sur la défense des positions de la profession sur la question des additifs hérités qui reste une priorité pour le court terme. L'association a notamment participé activement à l'élaboration d'un « Guide pratique du recyclage des plastiques dans le contexte des règlements REACH et Déchets en Allemagne », en collaboration avec les autorités compétentes et d'autres associations professionnelles, ainsi qu'à l'évaluation de l'impact socio-économique de l'emploi du PVC recyclé à partir de fenêtres usagées, dans le cadre des discussions de l'UE sur l'économie circulaire.

Dans le cadre du projet Turquoise, Novafloor a lancé en 2015 des dalles contenant des déchets de revêtement de sol recyclés (www.novaplak.com). Des contacts sont en cours avec la distribution pour la commercialisation de ce produit. Un contrat portant sur plus de 15 abords de piscine a déjà été signé.



Dans son rapport annuel de 2015, l'institut VITO¹⁴ indique que les membres de TEPPFA¹⁵ ont utilisé près de 88 000 tonnes de PVC recyclé en 2014, soit une augmentation de 10,6% par rapport à 2013,

principalement du fait de nouveaux membres. La TEPPFA poursuit ses travaux sur les additifs hérités, en collaboration avec VinylPlus et l'EuPC. Les incertitudes liées au cadre réglementaire de l'UE sur l'utilisation du PVC recyclé ont amené les industriels du tube à différer des investissements dans les nouveaux produits, dont par exemple les tubes multicouches contenant des recyclats. En 2015, cette association a poursuivi ses actions de promotion et de communication en faveur des tubes en PVC de qualité et de l'utilisation de matière recyclée dans des produits de qualité à longue durée de vie.

En 2015, l'ESWA¹⁶ a recyclé 3 249 tonnes de membranes de toiture et d'étanchéité dans le cadre de son programme Roofcollect® (www.roofcollect.com). Par rapport à 2014, les tonnages recyclés ont reculé en raison d'une pénurie de déchets à collecter et de changements dans l'organisation de certaines entreprises de recyclage. Néanmoins, l'ESWA reste en ligne avec son engagement de recycler au moins 50% des membranes de toiture usagées et disponibles à la collecte. À la suite d'un contact pris avec une entreprise italienne, une collecte et un prétraitement des membranes de toiture pourraient être mis en place en Italie.

En 2015, l'EPFLOOR¹⁷ a collecté 4 101 tonnes de déchets de revêtement de sol et a fabriqué 3 938 tonnes de PVC-R, soit une progression de 19% par rapport à l'année précédente.

L'Université nationale de technologie d'Athènes (www.ntua.gr) et l'Institut IVV Fraunhofer (www.fraunhofer.de) ont poursuivi l'étude d'un procédé à base de solvant pour la valorisation des déchets de PVC difficiles à recycler et ont procédé en laboratoire à des essais d'extraction du DEHP et de récupération du PVC. D'autres essais à l'échelle pilote sont prévus en 2016.

L'EPFLOOR a été dissoute à la fin 2015, mais l'industrie du revêtement de sol maintient son engagement dans le recyclage et sa participation à l'Engagement Volontaire et une nouvelle structure est en cours d'évaluation.

L'EPCOAT (groupement sectoriel de IVK Europe)¹⁸

¹² Rewindo : Service de recyclage des fenêtres (www.rewindo.de)

¹³ EPPA : Association européenne des profilés de fenêtres et produits de construction apparentés (European PVC Window Profile and Related Building Products Association), association sectorielle de l'EuPC (www.eppa-profiles.org)

¹⁴ VITO : Institut flamand pour la recherche technologique (Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek – www.vito.be)

¹⁵ TEPPFA : Association européenne des tubes et raccords en matières plastiques (European Plastic Pipes and Fittings Association), association sectorielle de l'EuPC (www.teppfa.org)

¹⁶ ESWA : Association européenne des membranes d'étanchéité synthétiques, groupement sectoriel de l'EuPC (www.eswa.be)

¹⁷ EPFLOOR : Association européenne des fabricants de revêtements de sol en PVC (European PVC Floor Manufacturers), association sectorielle de l'EuPC (www.epfloor.eu)

Près de 50 000 tonnes de tubes en PVC ont été recyclées en 2015 dans le cadre de VinylPlus.



PHOTO : AVEC L'AIDABLE AUTORISATION DE MOLECOR

pour les tissus enduits PVC) a recyclé 4 263 tonnes de tissus enduits PVC en 2015 (incluses dans les tonnages déclarés par Recovynil) dans le cadre de son schéma de collecte et de recyclage.

En 2015, l'ERPA¹⁹ a entamé une collaboration avec le recycleur Neidhardt (www.neidhardt-recycling.com) pour le recyclage des blisters pharmaceutiques. Neidhardt, qui sait séparer le PVC de l'aluminium, a recyclé 727 tonnes de blisters en PVC/aluminium, à partir desquels il a fabriqué 485 tonnes de PVC-R. En outre, la CIFRA²⁰, membre de l'ERPA, a recyclé 440 tonnes d'emballages alimentaires en 2015.

Au total, 24 371 tonnes de films PVC rigide ont été recyclées en 2015 dans le cadre de VinylPlus.

Autres programmes de recyclage

Lancé en France en 2014 par le SFEC²¹, le projet Ébène portant sur le mobilier professionnel en fin de vie a pour objectifs d'évaluer ce flux de déchets, d'identifier et de tester des solutions logistiques et de recyclage adaptées, ainsi que de rassembler les connaissances en matière d'incinération du PVC (étant donné qu'il restera nécessaire d'incinérer une certaine partie

de ces déchets). Le SFEC collabore avec Valdelia, l'éco-organisme français dédié au recyclage des déchets de mobilier professionnel (www.valdelia.org/en/), en lui fournissant des informations et en développant des solutions de recyclage pour le PVC rigide et le PVC souple. Les informations recueillies dans le cadre du projet Ébène ont été transmises au Bureau de l'Ecolabel européen, ce qui a permis de dissiper les préoccupations sur l'incinération du PVC. Aucune des critiques initiales à son sujet n'ont été retenues dans le projet de critères de l'Ecolabel pour le mobilier d'octobre 2015.

En 2015, VinylPlus a entrepris d'accompagner le consortium de recyclage Resysta® (www.resysta.com/en/) qui fabrique un matériau simili-bois à base de balle de riz et de PVC. Les deux matériaux sont liés de manière homogène dans la matrice polymère, et le produit est recyclable après utilisation. Le consortium est composé de plusieurs entreprises partenaires



PHOTO : AVEC L'AIDABLE AUTORISATION DE L'ECPI

de VinylPlus issues de plusieurs secteurs industriels. Au cours de l'année, des technologies de collecte et de tri applicables aux produits de Resysta® ont été examinées et d'autres transformateurs et recycleurs du réseau VinylPlus/Recovynil ont été contactés pour



Eu Europe, la grande majorité des blisters pharmaceutiques est fabriquée à partir de film d'aluminium et de feuille de PVC rigide. La feuille de PVC est thermoformée de manière à maintenir les comprimés dans des alvéoles, puis soudée sur un film d'aluminium d'opercule, un assemblage qui est loin d'être facile à recycler.

CHAIZE Environnement (www.chaizesa.com) - la société française qui a procédé à des essais à l'échelle semi-industrielle sur des déchets d'emballages ménagers en PVC rigide dans le cadre du projet Blisters - participait à la troisième tournée de presse organisée par l'ECPI en octobre 2015.

¹⁸ IVK Europe: Association des fabricants de films et tissus enduits (IndustrieverbandKunststoffbahnen.e.V. - www.ivk-europe.com)

¹⁹ ERPA : Association européenne du film en PVC rigide, groupement sectoriel de l'EuPC (www.pvc-films.org)

²⁰ CIFRA : Calandrage Industriel Français, société française spécialisée dans le calandrage, www.cifra.fr

²¹ SFEC : Syndicat Français des Enducteurs Calandriers (www.sfec-services.org)

un échange de connaissances. À partir de 2016, les tonnages de PVC recyclé dans les produits de Resysta® (183 tonnes en 2015) seront inclus dans les statistiques de VinylPlus.

RecoMed est un projet en partenariat entre la British Plastics Federation (BPF²²) et Axion Consulting²³ (l'agent de Recovinyl au Royaume-Uni), qui a été lancé au Royaume-Uni en 2014. Aux hôpitaux publics du NHS (National Health Service) et aux hôpitaux privés qui s'inscrivent à son service de collecte, RecoMed fournit des conteneurs pour recyclage et du matériel de communication, puis se charge de la collecte. À l'issue d'un premier test avec deux hôpitaux, RecoMed a impliqué six hôpitaux et collecté 719,5 kg de PVC en 2015. En raison de l'ampleur du potentiel de collecte (le Royaume-Uni compte quelque 1 500 établissements hospitaliers), l'effort porte maintenant sur la communication du projet et l'implication d'autres établissements. De nouveaux partenaires potentiels sont déjà identifiés.

Au Danemark, le schéma WUPPI²⁴ porte sur la collecte et le recyclage du PVC rigide. Constituée en 2003, la société WUPPI travaille aujourd'hui avec plus de 80% des municipalités du pays.

Le projet RecoMed a pour objet le recyclage des dispositifs médicaux en PVC non contaminés (poches à perfusion, tubes à oxygène et masques d'anesthésie) provenant des hôpitaux britanniques.



VinyLoop®

En 2015, l'usine VinyLoop de Ferrare a produit 4 511 tonnes de PVC-R (en recul de 13,5% par rapport à 2014). En outre, 768 tonnes de déchets (en recul de 16,25% par rapport à 2014) ont été recyclées par

le procédé TexyLoop® qui a été mis au point pour traiter les déchets fibreux. Ces importantes baisses de tonnages s'expliquent par les incertitudes qui planent sur le cadre réglementaire de l'UE quant à l'utilisation du PVC recyclé contenant du DEHP, lesquelles ont eu un effet négatif sur la demande en PVC-R de VinyLoop®.

Additifs hérités

Les additifs hérités sont des substances dont l'utilisation dans les produits en PVC a été abandonnée, mais qui subsistent dans le PVC recyclé. L'utilisation des additifs hérités étant susceptible d'être restreinte par la législation, VinylPlus s'est engagé à traiter cette question avec les autorités compétentes.

Des études conduites par BIPRO (www.bipro.de) et par FABES (www.fabes-online.de) ont été achevées en 2015. La Commission avait commandé l'étude BIPRO dans le but « d'évaluer la possibilité d'accorder une dérogation à certains types de déchets de plastique et de caoutchouc figurant dans la liste des déchets de l'UE ». VinylPlus avait commandé l'étude FABES dans le but d'évaluer des modèles de migration du cadmium, du plomb, de l'étain et du zinc dans le PVC rigide et le PVC souple (y compris le DEHP pour ce dernier).

D'après l'étude FABES, les niveaux de migration de substances en provenance du PVC recyclé sont très bas, permettant à l'eau de lavage du PVC recyclé d'être conforme aux normes environnementales les plus sévères. C'est pourquoi l'industrie européenne du PVC reste convaincue que le recyclage des déchets de



Le recyclage du PVC en Europe permet aujourd'hui d'économiser environ un million de tonnes de CO₂ par an.

²² BPF : Fédération britannique des matières plastiques, la principale association de l'industrie des matières plastiques au Royaume-Uni (www.bpf.com)

²³ Axion Consulting : une division de Axion Recycling Limited (www.axionconsulting.co.uk), spécialisée dans la valorisation des ressources

²⁴ WUPPI : Société danoise dont l'objet est la collecte et le recyclage du PVC rigide (www.wuppi.dk)



*VinyLoop®
(www.vinyloop.com)
est une technologie de
recyclage à base de solvant
qui permet d'obtenir des
compounds de PVC recyclé
(PVC R) de haute qualité à
partir de déchets PVC de
fin de vie difficiles à traiter.*

PVC issus des produits de construction est un moyen contrôlé et pertinent sur le plan économique de gérer de manière sûre les additifs hérités et qu'il constitue la meilleure option en termes d'utilisation efficace des ressources et de l'énergie, ainsi qu'en termes de hiérarchie des traitements des déchets.

D'autres relevés de mesure sont en cours pour étayer les résultats de l'étude FABES.

Directive RoHS 2

Comme l'indiquait le Rapport d'Avancement de VinylPlus de l'an dernier, la Commission a mandaté en 2014 le cabinet-conseil Öko Institut (www.oeko.de) pour produire un rapport sur 21 substances susceptibles d'être soumises de façon prioritaire à une restriction dans les équipements électriques et électroniques (EEE) au titre de la Directive RoHS 2²⁵. Sur la base de la méthodologie proposée par l'UBA²⁶, le PVC figurait dans cette liste. Aucune intention effective d'imposer une restriction au PVC n'a été annoncée depuis. On attend désormais de la Commission qu'elle publie une note méthodologique définitive sur le sujet.

Programme SDS-R

L'outil mis au point par l'EuPC et la PRE²⁷, destiné à aider les recycleurs à établir des Fiches de Données de Sécurité des Recyclats, ou FDS-R (*Safety Data Sheets for Recyclate*, SDS-R), a continué d'être actualisé au regard du Système général harmonisé (SGH) de même que de l'état du règlement REACH. En 2015, l'outil a été traduit en sept nouvelles langues, ce qui le rend aujourd'hui disponible en 14 langues.

COMITÉ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans le cadre de la révision de mi-parcours de VinylPlus, le Comité Économie Circulaire a procédé en 2015 à une analyse détaillée des prévisions de tonnages de PVC recyclé à l'horizon 2020, dans tous les principaux secteurs de l'industrie du PVC. Les principaux résultats, confirmés par une étude du cabinet-conseil Consultic (www.consultic.de/en/), sont présentés sous la forme d'une estimation dans le meilleur cas et d'un scénario dans le pire des cas, c'est-à-dire en cas de contraintes réglementaires imposées au DEHP pour le PVC souple et au plomb pour le PVC rigide.

²⁵ Directive RoHS 2 : directive européenne qui restreint l'utilisation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

La refonte 2011/65/UE (RoHS 2) de la directive RoHS est entrée en vigueur le 21 juillet 2011

²⁶ UBA : Agence fédérale autrichienne pour l'environnement (*Umweltbundesamt*), www.umweltbundesamt.at

²⁷ PRE : Association européenne des recycleurs de matières plastiques (*Plastics Recyclers Europe*), www.plasticsrecyclers.eu

Extrêmement polyvalent, hygiénique et facile à nettoyer, le PVC est utilisé dans de nombreux produits du quotidien, en raison aussi de ses possibilités illimitées d'impression et de coloration.



PHOTO : AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE ERGIS

Étant donné que les contraintes liées à la présence d'additifs hérités restent considérées comme la principale menace qui pèse sur le recyclage des déchets de post-consommation, le Comité Économie Circulaire continuera d'apporter son assistance technique aux discussions en cours, y compris celles au niveau des États-membres de l'UE.

Les essais à grande échelle sur la technologie EcoLoop de recyclage chimique, qui étaient prévus en 2015, ont été retardés du fait de problèmes techniques au niveau du fonctionnement de l'installation.

Dans le cadre de l'initiative ReMapPlus, au travers de laquelle VinylPlus collabore avec des instituts et des universitaires de premier plan en matière de recherche et de technologie, deux projets prometteurs ont été élaborés, sous la direction du Centre Technique et Scientifique de l'Industrie Textile Belge Centexbel (www.centexbel.be). Le premier de ces projets porte sur des

solutions de recyclage chimique des déchets de PVC difficiles à recycler. Le second, baptisé CELFI, étudie l'incorporation de déchets PVC dans des composites bois-plastique (www.centexbel.be/projects/celfi). Une visite d'une installation de recyclage de revêtements de sol a été organisée près de Cologne, en Allemagne, afin de permettre à plusieurs partenaires de recherche de constater *de visu* et de commenter les défis du recyclage au quotidien.

En 2016, le Comité Économie Circulaire va poursuivre son suivi des évolutions et de la mise en application du cadre réglementaire de l'UE afin de contribuer à des aspects techniques des débats en cours. Le Comité s'attachera également à la question de la valorisation énergétique du PVC. Une attention particulière sera portée aux installations qui valorisent énergétiquement et qui recyclent des composés chlorés.

Une nouvelle brochure, intitulée « Construire le futur avec le PVC recyclé », est en cours d'élaboration ; elle mettra en avant la diversité des produits fabriqués et déjà commercialisés par les partenaires de VinylPlus. Les prescripteurs et les utilisateurs finaux pourront orienter leurs choix d'achats en fonction des bénéfices de durabilité apportés par l'utilisation de PVC recyclé, dont celui de la réduction des émissions carbonées.

Bobines de film PVC prêtes à être recyclées à l'usine d'Alfatherm, un partenaire de VinylPlus.



PHOTO : AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE RECOVINYL

DÉFI 2

LES COMPOSÉS ORGANOCHLORÉS :

" nous contribuerons à faire en sorte que les composés organiques persistants ne s'accumulent pas dans la nature et que les autres émissions soient réduites."

1. Ouverture d'un dialogue sur les émissions organochlorées avec les parties prenantes externes en 2012.
➤ réalisé

2. Mise au point d'un plan pour répondre aux préoccupations des parties prenantes liées aux émissions organochlorées avant la fin 2012.
➤ réalisé

3. Mise en conformité avec les Chartes sectorielles de fabrication de la résine PVC au premier trimestre 2012.
➤ partiellement réalisé

4. Analyse des risques liés au transport des principales matières premières, notamment le CVM, d'ici la fin 2013.
➤ réalisé en 2015

5. Atteindre le taux zéro d'accident par émanation de CVM pendant les transports sur les 10 prochaines années.



PHOTO : AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE IMPERBEL

TRANSPORT SANS RISQUE

Aucun accident de transport provoquant un dégagement de CVM n'a été constaté en 2015.

En septembre 2015, le Comité Production de l'ECVM a ratifié le mémoire du groupe de travail consacré aux transports, intitulé « L'analyse des risques liés au transport du CVM », qui indique dans ses conclusions :

« Le risque du transport du CVM est essentiellement lié au danger que représente le transport de vrac des gaz inflammables ; le danger sanitaire du CVM n'entre pas en ligne de compte dans le classement du risque de ce type d'activités.

Sur la base des rares données actuelles, une analyse qualitative du risque aurait sans doute comme conséquence de classer le transport du CVM au

deuxième rang des catégories de risques les plus élevées. Le classement dans une telle catégorie impliquerait d'appliquer un suivi et un contrôle attentifs pour faire en sorte que le risque demeure aussi faible que pratiquement possible et raisonnable.

Une analyse quantitative du risque ne serait justifiée que dans certains cas très précis au niveau de chaque entreprise. Il serait extrêmement difficile, et non pertinent, de s'essayer à une telle analyse sur la totalité des transports de CVM en Europe. Des schémas de certification existent et sont généralement obligatoires pour tous les types de transports de produits chimiques.

Les analyses de risque et les procédures d'atténuation au niveau du chargement et du déchargement font partie des consignes de sécurité propres aux installations et sont, à ce titre, maintenues à jour ».

Les membranes de toiture en PVC contribuent à l'isolation et à l'efficacité énergétique des bâtiments et peuvent aider au développement de l'agriculture urbaine et des jardins verticaux.

DÉFI 3

UTILISATION RESPONSABLE DES ADDITIFS :

" nous poursuivrons l'étude des additifs du PVC et adopterons progressivement des systèmes toujours plus respectueux de l'environnement."

1. Substitution du plomb (Pb) dans l'UE-27 à la fin 2015 (élargissement à l'UE-28 en 2014).
➤ réalisé

2. Élaboration de critères solides pour une « utilisation responsable des additifs » et remise d'un rapport d'étape d'ici la fin 2012.
➤ réalisé en 2014

3. Validation des critères solides pour une « utilisation responsable des additifs » en liaison avec la chaîne de valeur en aval, avec remise d'un rapport d'étape d'ici la fin 2014.
➤ partiellement réalisé

4. Invitation d'autres producteurs d'additifs pour PVC et acteurs de la chaîne de valeur en aval à participer à l'initiative « Additifs durables ».
➤ en cours

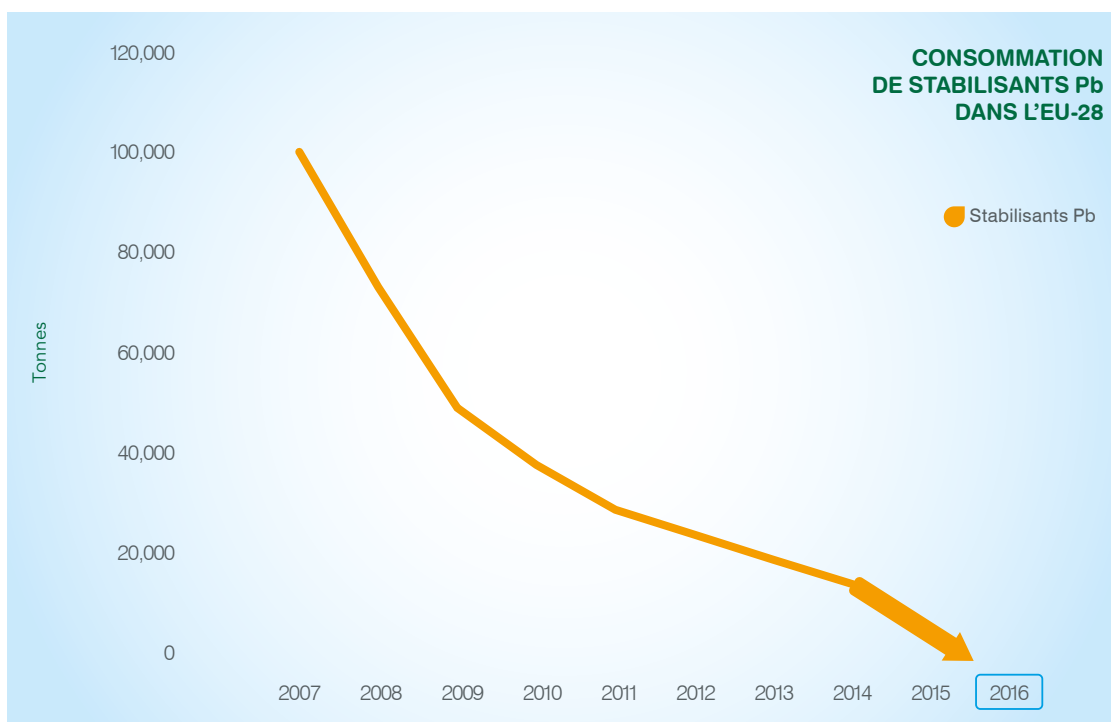
SUBSTITUTION DU PLOMB

À la fin 2015, tous les membres de l'ESPA ont achevé la substitution des stabilisants au plomb dans toutes leurs formulations commercialisées dans l'UE-28. En conséquence, les produits fabriqués à partir de la résine de PVC vierge par les transformateurs européens ne contiendront plus de plomb à partir de 2016.

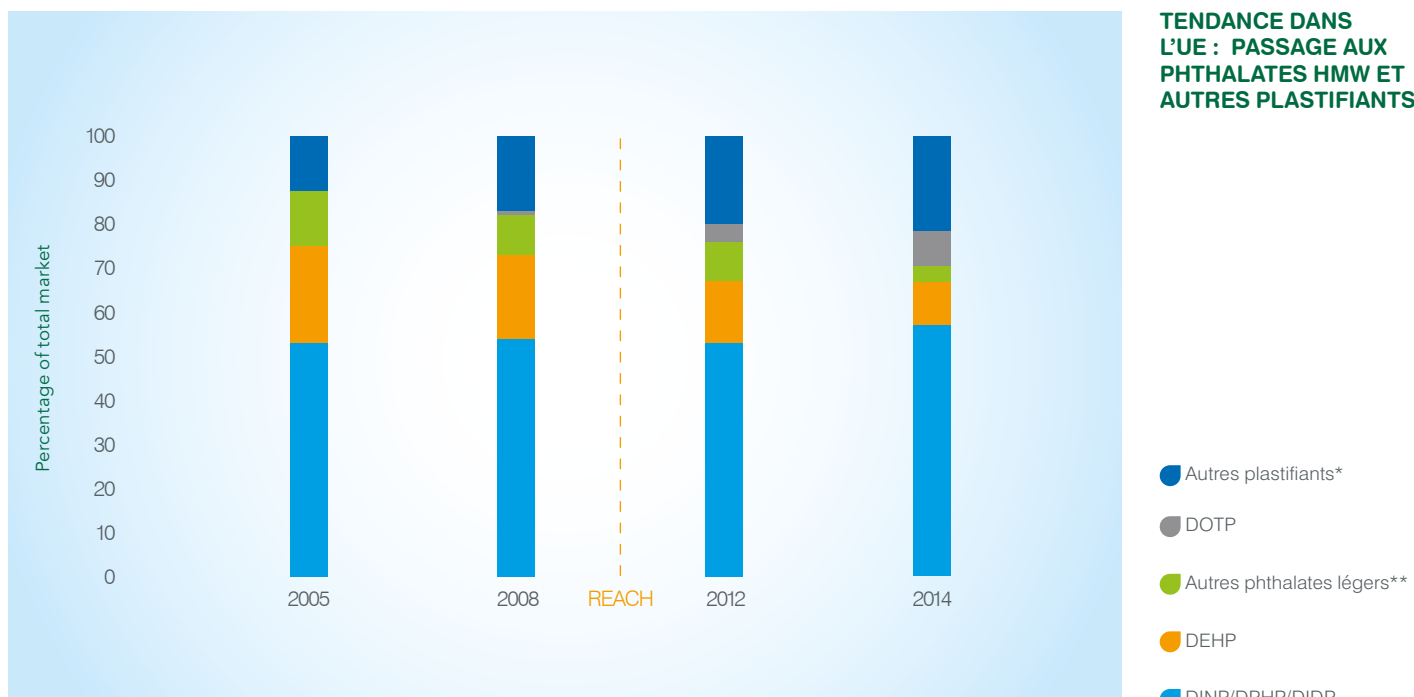
Tous les PDG des membres de l'ESPA ont signé une lettre par laquelle ils confirment que leur entreprise ne commercialisera plus aucun stabilisant du PVC à base de plomb dans l'UE-28 à compter du 31 décembre 2015. Les membres de l'ESPA ouvrent actuellement leurs dossiers à un contrôleur indépendant pour lui permettre de vérifier l'achèvement effectif de la substitution.



Les membres de la TEPPFA ont achevé le remplacement des stabilisants au plomb dans les tubes en PVC en 2012.



Source: ESPA



PLASTIFIANTS

Le marché européen des plastifiants continue de refléter les changements de la réglementation. La part de marché des orthophtalates à haut poids moléculaire, ainsi que celles des autres plastifiants qui remplacent le DEHP, augmentent rapidement.

Études et recherche

Une étude épidémiologique, commandée par l'ECPI et réalisée par l'Université de Maastricht (www.maastrichtuniversity.nl), a été achevée et soumise pour publication. Cette étude examine la fiabilité de la littérature scientifique qui établit une relation entre l'exposition aux phthalates et des effets sur la santé comme l'obésité, l'asthme ou la diminution de la fertilité. L'étude ACV sur le DINP, commandée par l'ECPI et finalisée par le cabinet-conseil PE INTERNATIONAL²⁸ en 2014, a été validée par Denkstatt²⁹ en 2015. L'ACV et l'écoprofil du DINP ont été publiés et sont disponibles

pour utilisation par la chaîne d'approvisionnement.

En 2015, l'ECPI a travaillé avec des consultants indépendants de renom pour mettre au point une méthode de pondération des preuves³⁰, afin d'évaluer la classification et l'étiquetage des DINP, DCHP et DnHP. Ses principales conclusions indiquent qu'aucune classification ne se justifie pour le DINP.

Autorisation REACH

En septembre 2014, les comités de l'ECHA³¹ chargés de l'analyse des risques (comité RAC) et de l'analyse socio-économique (comité SEAC) se sont prononcés en faveur d'accorder aux entreprises qui avaient déposé une demande l'autorisation la possibilité de continuer à utiliser le DEHP dans le PVC vierge et recyclé, ainsi que le DBP dans certaines applications³².

En dépit d'une évaluation approfondie et des opinions favorables du RAC et de l'ECHA, le Parlement européen a adopté en novembre 2015 une motion



PHOTO : AVEC L'AIDÉ L'AUTORISATION DE POLYFLOR

Multicolore, recyclable, hygiénique et facile à nettoyer, le PVC est un matériau idéal pour les revêtements de sol des édifices publics.

²⁸ PE INTERNATIONAL : Cabinet-conseil en développement durable (www.pe-international.com)

²⁹ Denkstatt : cabinet-conseil en développement durable (www.denkstatt-group.com)

³⁰ Weight of Evidence (WoE) : méthode quantitative pour combiner des preuves à l'appui d'une hypothèse

³¹ ECHA : Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency <http://echa.europa.eu>)

³² <http://echa.europa.eu/addressing-chemicals-of-concern/authorisation/applications-for-authorisation-previous-consultations>

contre la proposition de la Commission d'autoriser le recyclage du PVC souple contenant du DEHP. Il revient à la Commission de prendre la décision finale.

Réglementations nationales

L'évaluation et l'analyse des options de gestion des risques (analyse RMOA pour « *Risk Management Option Analysis* »), réalisées par les instances françaises sur le DINCH et le DOTP, ont amené à conclure qu'aucun danger ou risque n'est identifié au titre de REACH ; en conséquence, aucune mesure supplémentaire de gestion du risque ne s'impose.

En 2014, la Commission et les États-membres ont ratifié une nouvelle évaluation du DINP et du DIDP indiquant l'absence de risque lié à ces substances dans toutes les applications actuelles destinées au consommateur³³. En dépit de cette ratification, le Danemark a informé l'ECHA en 2015 de son intention de soumettre un dossier en faveur de la classification du DINP comme

Près de 4 000 tonnes
de revêtement de sol en
PVC ont été recyclées en
2015 dans le cadre de
VinylPlus, en progression
de 19 % par rapport à
l'année précédente.



PHOTO : AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE TARKETT

agent reprotoxique au titre du règlement CLP. L'industrie des plastifiants prendra part à une consultation publique, prévue en 2016, dans le but d'apporter de solides preuves scientifiques pour appuyer l'absence de fondement d'une telle classification.

En août 2015, l'Agence suédoise des produits chimiques a soumis un dossier proposant de désigner le DCHP comme substance extrêmement préoccupante (SVHC pour « *Substance of Very high Concern* »). Ce dossier, retiré entretemps, devrait être soumis à nouveau en 2016.



PHOTO: COURTESY OF RENOLIT

CRITÈRES D'UTILISATION RESPONSABLE DES ADDITIFS

EPDplus est une démarche et une méthodologie de VinylPlus en vue d'évaluer l'utilisation des additifs dans les produits en PVC, du point de vue du développement durable de TNS à la norme actuelle de Déclaration Environnementale de Produit, ou DEP (*Environmental Product Declaration*, EPD). Une EPDplus a été finalisée au début 2015 pour une application du PVC dans le BTP.

En étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, le groupe de travail dédié va perfectionner la méthode d'évaluation EPDplus afin de l'harmoniser avec le concept européen d'Empreinte Environnemental des Produits, ou EEP (*EU Product Environmental Footprint*, PEF) lorsque celle-ci sera définie, en l'intégrant aux autres éléments sur lesquels repose l'EPDplus.

Les fabricants d'additifs ont continué à fournir leurs plus récentes données aux associations de transformateurs, afin de les aider à mettre à jour leurs ACV et leurs DEP. En 2015, l'ESPA a achevé les ACV de deux de ses grandes familles de stabilisants au calcium et va poursuivre l'établissement des ACV des autres familles de stabilisants. L'ECPI a publié une ACV pour le DINP. Il est maintenant prévu de mettre à jour les ACV et les DEP pour d'autres familles d'additifs, dont les lubrifiants et les retardateurs de flamme.

³³ Une restriction reste applicable aux jouets et aux articles de puériculture susceptibles d'être mis dans la bouche. Pour de plus amples informations : « Évaluation des nouvelles preuves scientifiques relatives aux DINP et DIDP » (<http://echa.europa.eu/documents/10162/31b4067e-de40-4044-93e8-9c9ff1960715>)

DÉFI 4

UTILISATION DURABLE DE L'ÉNERGIE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES :

" nous nous emploierons à minimiser les impacts sur le climat en réduisant notre consommation d'énergie et de matières premières, en nous efforçant de passer à des sources renouvelables et en favorisant l'innovation durable."

1. Constitution d'un groupe de travail « Efficacité Énergétique » d'ici la fin 2011.

➤ réalisé

2. Réduction de la consommation d'énergie spécifique des producteurs de résine PVC, avec un objectif de 20% d'ici 2020.

3. Fixation des objectifs de réduction de la consommation d'énergie spécifique des transformateurs d'ici la fin 2012.

➤ partiellement réalisé

4. Recommandation par le groupe de travail « Efficacité Énergétique » d'un principe de mesure adéquat de l'empreinte environnementale d'ici la fin 2014.

➤ ajourné (dans l'attente des résultats de la phase pilote de l'EEP de l'UE)

5. Constitution d'un groupe de travail « Matières renouvelables » d'ici la fin du 1er trimestre 2012.

➤ réalisé

6. Présentation d'un rapport d'étape par le groupe de travail « Matières renouvelables » pour la fin 2012.

➤ réalisé

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les fabricants de résine de PVC se sont engagés à réduire de 20% d'ici 2020 leur consommation d'énergie pour la fabrication des EDC, CVM et PVC. Comme rapporté en 2015, les résultats du premier contrôle ont montré que l'énergie nécessaire pour produire une tonne de PVC avait été réduite de 10,2% en moyenne. Sur cette base, le groupe de travail Efficacité Énergétique a confirmé l'objectif 2020 des fabricants de résine PVC, dans le cadre de la révision de mi-parcours de VinylPlus.

Les essais destinés à évaluer la consommation d'énergie de certains transformateurs se sont poursuivis en 2015. En raison de différences significatives entre les usines et les procédés de production des transformateurs, des données séparées pour le PVC et d'autres produits n'ont pas pu être collectées dans plusieurs cas. Une première analyse des données disponibles est prévue pour le premier trimestre de 2016.

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

En novembre 2015, la TEPPFA a participé à la « Conférence de mi-parcours sur la phase pilote de l'empreinte environnementale »³⁴. À l'occasion de cette conférence, organisée par la DG Environnement de la Commission, la TEPPFA a partagé ses commentaires

et discuté des retours d'information relatifs à la phase pilote du groupe de produits « Réseaux de tuyaux d'eau chaude et eau froide ». Le groupe de travail de VinylPlus va continuer à suivre le développement du schéma d'empreinte environnementale des produits (EEP) de la Commission. L'achèvement de la phase pilote EEP est prévu pour 2017.

MATIÈRES PREMIÈRES RENOUVELABLES

À la suite de la publication du « Rapport d'étape VinylPlus sur les matières premières renouvelables »³⁵ en mai 2015, le groupe de travail *ad-hoc* a confirmé qu'aucune autre action n'était nécessaire au niveau des matières premières renouvelables et que l'objectif pouvait être considéré comme atteint, mais que tout nouveau développement, en particulier hors d'Europe, ferait l'objet d'un suivi. Des solutions techniques existent pour fabriquer du PVC et de nombreux additifs à partir de ressources renouvelables. Les obstacles sont d'ordre économique et de la disponibilité, deux facteurs soumis à des forces de marché dépassant le champ d'action de l'industrie du PVC. Il convient également de rappeler que, bien que le PVC repose sur une ressource non renouvelable, sa longue durée de vie et sa gestion en économie circulaire contribuent à l'utilisation efficace des ressources et aux gains environnementaux.



PHOTO : AVEC L'AIDABLE AUTORISATION DE FDT

Les 5 000 m² de toiture de la halle au marché de Rotterdam ont été isolés avec des membranes en PVC.

³⁴ http://ec.europa.eu/environment/eussd/smgrp/conference_2015_en.htm

³⁵ http://www.vinylplus.eu/uploads/docs/Report_on_Renewable_Raw_Materials.pdf

DÉFI 5

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

" nous continuerons à développer la conscience du développement durable chez tous les acteurs de la chaîne de valeur – tant internes qu'externes à la profession – pour répondre plus rapidement à nos défis dans ce domaine."

1. Mise en ligne du portail Web VinylPlus pour l'été 2011.

➤ réalisé

2. Constitution d'ici la fin 2011 d'un Comité de Suivi de VinylPlus qui devra siéger au moins deux fois par an.

➤ réalisé

3. Lancement d'un certificat d'affiliation VinylPlus à la fin 2011.

➤ réalisé

4. Publication annuelle d'un Rapport d'Activités VinylPlus, public et soumis à audit indépendant, activement diffusé auprès des principales parties prenantes, première édition en 2012.

➤ réalisé

5. Organisation de rencontres annuelles des parties prenantes à compter de 2012.

➤ réalisé

6. Lancement d'un Label Produit VinylPlus pour la fin 2012.

➤ réalisé en 2014, mise en application en cours d'examen

7. Promotion active de VinylPlus par l'ECVM auprès des organisations internationales de l'industrie du PVC dans le monde entier.

➤ en cours

8. Promotion active de VinylPlus par les producteurs de stabilisants de l'ESPA en dehors de l'UE 28

➤ en cours

9. Augmentation de 20 % par rapport à 2010 du nombre de participants au programme VinylPlus d'ici la fin 2013.

➤ non réalisé

10. Ouverture d'un dialogue avec cinq grandes marques internationales pour la fin 2013.

➤ partiellement réalisé

11. Examen du degré de mondialisation de la démarche, à entreprendre d'ici la fin 2015.

➤ réalisé



PHOTO : AVEC L'AIDABLE AUTORISATION DE RENOLIT

Les films antigraffiti en PVC facilitent l'entretien des bâtiments.

SUIVI INDÉPENDANT

Le Comité de suivi de VinylPlus (voir p. 5) est un organe indépendant qui assure la transparence, la crédibilité et la responsabilisation du programme. Présidé par le professeur Alfons Buekens, il regroupe des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, des syndicats professionnels et des organisations de consommateurs, ainsi que des représentants de l'industrie européenne du PVC. Le Comité a tenu deux réunions formelles en avril et novembre 2015.

Dans le souci d'une transparence maximale, les minutes des séances du Comité de Suivi sont publiées sur le site Web de VinylPlus (www.vinylplus.eu), une fois visées à la séance suivante.

RAPPORT ANNUEL

Le Rapport d'Avancement 2016 a fait l'objet d'un contrôle indépendant par SGS, tandis que les tonnages de déchets de PVC recyclé et les dépenses ont été contrôlés et certifiés par KPMG. *The Natural Step* a également émis un commentaire sur l'avancement général des travaux et les progrès de VinylPlus.

DIALOGUE ET COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

VinylPlus s'est engagé à sensibiliser à la question du développement durable toute la chaîne de valeur et les parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes au secteur. Un autre engagement du programme porte sur



La 2^e édition du « VinylPlus Communication Event », qui vise à partager les meilleures pratiques et une même vision en matière de communication de VinylPlus, s'est tenue à Bruxelles en mars 2015. Elle a réuni une trentaine de délégués du Comité Communication de VinylPlus, du réseau PVC et des groupes sectoriels.

l'instauration d'un dialogue franc et ouvert avec toutes les parties prenantes, les tiers, les institutions et les organisations des sphères technique, politique et sociale.

Le 3^e congrès des parties prenantes de VinylPlus s'est tenu à Copenhague, au Danemark, en septembre 2015. Il avait pour objet de débattre en profondeur du rôle du PVC dans l'économie circulaire avec des parties prenantes danoises d'influence. Le thème central était celui de la gestion en boucle contrôlée des déchets de PVC, avec la question-clé des additifs hérités. Animé par TNS, le congrès a réuni une vingtaine de délégués de l'Agence danoise pour la protection de l'environnement, de la Ville de Copenhague, de plusieurs ONG environnementales, de la sphère académique, ainsi que d'importantes entreprises scandinaves du BTP et du traitement des déchets. VinylPlus en a retiré une vision plus approfondie et de première main des perspectives des parties prenantes en matière d'économie circulaire.

VinylPlus a publié trois nouvelles brochures en 2015 : « Sur la voie du développement durable : la progression continue de VinylPlus »³⁶, qui décrit comment la filière européenne du PVC est parvenue à jouer un rôle

de modèle en matière de développement durable dans son domaine ; « L'élimination des émissions de dioxines liées à la fabrication du PVC et à l'incinération des déchets PVC grâce à la réglementation et à l'innovation industrielle »³⁷, qui montre que le PVC ne pose pas de problèmes aux incinérateurs modernes d'ordures ménagères ; et « La neutralisation des gaz acides issus de la valorisation énergétique du PVC »³⁸, qui décrit comment les incinérateurs modernes neutralisent le chlorure d'hydrogène.

Un ensemble de critères a été finalisé pour un schéma de labellisation VinylPlus des produits en PVC. La faisabilité de son application est en cours d'examen.

Action globale

Dans le cadre de son engagement de promouvoir sa démarche auprès de l'industrie mondiale du PVC, VinylPlus a participé à Vinyl India® 2015, la 5^e conférence internationale sur le PVC et le chlore-alcali qui était organisée à Mumbai. À cette occasion, VinylPlus a brossé un tableau de l'industrie européenne du PVC et de son programme de développement durable. La

“ Les objectifs de développement durable post-2015 et les résolutions sur le climat vont offrir un nouveau cadre de travail à l'industrie : partage de la prospérité et respect de l'environnement. En tant que membre de la Plate-Forme de l'Industrie Verte, l'industrie du vinyle peut activement contribuer au programme mondial de durabilité environnementale par les efforts qu'elle déploie sans relâche pour réduire son empreinte environnementale et climatique et pour développer de nouveaux produits, services et emplois verts au bénéfice d'un monde plus durable. ”

CHRISTOPHE YVETOT
ONUDI



³⁶ <http://www.vinylplus.eu/documents/39/57/The-Ongoing-Progress-of-VinylPlus>

³⁷ <http://www.vinylplus.eu/documents/37/57/How-Regulation-and-Industry-Innovation-Have-Eliminated-Dioxin-Emissions-from-PVC-Production-and-Waste-Incineration>

³⁸ <http://www.vinylplus.eu/documents/38/57/How-Acid-Gases-from-PVC-Energy-Recovery-are-Neutralised>



PHOTO: VINYLPLUS

“ Le PNUE salue toutes les initiatives sectorielles qui, comme VinylPlus, reconnaissent les enjeux, fixent des objectifs, impliquent les parties prenantes et font la démonstration de leurs progrès. 2015 marquera la définition du programme de développement durable jusqu'en 2030 et au delà. Quoiqu'on fasse, les tendances qui dessinent l'avenir de la planète gouvernent aussi le marché. Le secteur privé peut voir cela comme un nouvel ensemble de règlements, de restrictions et de contraintes administratives, ou comme une opportunité historique et immédiate à saisir d'innover, de développer de nouveaux marchés, de construire une nouvelle forme de relations avec les clients et les autres parties prenantes, et permettre ainsi à la société de relever les défis du changement. Le PNUE se tient prêt à travailler avec ces visionnaires. ”

ARAB HOBALLAH
UNEP

conférence a réuni plus de 650 participants, venus de plus de 15 pays et représentant 335 entreprises.

Par ailleurs, VinylPlus a poursuivi activement son partage d'expérience, de connaissances et de meilleures pratiques avec les autres associations régionales du PVC, membres du GVC (Global Vinyl Council). En 2015, le GVC a organisé ses congrès semestriels à Cannes en avril et à Tokyo en octobre.

Nations Unies

L'Engagement Volontaire de VinylPlus a été inclus dans les objectifs de développement durable³⁹ de la conférence Rio+20 en 2012. Depuis novembre 2013, VinylPlus est membre de la Plate-Forme de l'Industrie Verte, un partenariat mondial entre parties prenantes de haut niveau, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Christophe Yvetot, représentant de l'ONUDI auprès de l'UE, et Arab-Hoballah, directeur du département Styles de vie, Villes et Industrie Durables du PNUE, comptaient parmi les orateurs du Forum du Développement Durable du Vinyle de 2015.

Événements des parties prenantes, conférences et expositions

En mars, VinylPlus a participé à la conférence PVC Formulation 2015⁴⁰ de Cologne (Allemagne) avec une présentation sur le thème « L'industrie du PVC en Europe et le développement durable », au cours de laquelle

ont été présentées les dernières innovations dans le domaine des résines PVC, des compounds vinyliques et des additifs, ainsi que les tendances du marché.

En mars et à Cologne également, le président du Comité Économie Circulaire a présenté une communication intitulée « Les câbles PVC : une illustration éloquent de l'économie circulaire », dans le cadre de la conférence Cable 2015.

Autour du thème « Plus de vinyle et moins de carbone », le 3^e Forum du Développement Durable du Vinyle, qui s'est tenu à Cannes en avril, a rassemblé environ 130 participants issus des sphères universitaires, gouvernementales, de l'ONU, de la Commission, des ONG, de la distribution et de tous les secteurs de l'industrie du PVC. Les débats ont porté sur la manière dont l'Engagement Volontaire VinylPlus contribue positivement au problème du changement climatique par l'utilisation plus efficace de l'énergie et des ressources et l'amélioration de la durabilité des produits, et dont il permet à l'industrie européenne de progresser sur la voie de l'économie circulaire ; le rôle que peuvent jouer les produits en PVC dans la réduction des émissions de CO₂ a aussi été présenté.

En octobre, VinylPlus a participé au Sommet mondial du développement durable 2015, organisé à Bruxelles par le VITO. Cette participation consistait en un poster et un exposé sur le thème « L'industrie européenne du PVC en route vers une économie circulaire à faible empreinte carbone », dans le cadre d'une session consacrée aux « chaînes de valeur innovantes pour une industrie de transformation durable ».

³⁹ <http://www.uncsd2012.org/index.php?page=view&type=1006&menu=153&nr=91>

⁴⁰ <http://www.amiplastics-na.com/Events/Resources/Programme/PVC%20Formulation%202015%20Programme.pdf>

PROJETS DE COMMUNICATION CONJOINTS DE VINYLPLUS

Chaque année, VinylPlus participe au financement de projets destinés à étendre la portée de ses actions de communication. En 2015, quatre fédérations sectorielles de l'industrie européenne et trois associations nationales du PVC ont mis en œuvre dix projets⁴¹ de communication.

LES RECYCLEURS DE PVC RENCONTRENT LES TRANSFORMATEURS DE PVC

Sensibilisation aux activités actuelles de recyclage du PVC et stimulation de la demande de recyclage en présentant les activités de VinylPlus et de ses partenaires nationaux comme AgPR⁴², EPCoat, KRV⁴³, Rewindo et Roofcollect®.

PHOTO: COURTESY OF AGPU

Projet sous l'égide de l'AGPU⁴⁴
Région concernée : Allemagne



PRODUITS EFFICIENTS POUR LES MARCHÉS PUBLICS

Promotion des produits en PVC en tant que solutions durables pour les marchés publics en démontrant leur efficacité en termes d'économie des ressources et de l'énergie, ainsi que leur faible coût sur le cycle de vie.

PHOTO: VINYLPLUS

Projet sous l'égide de l'AGPU
Région concernée : Allemagne



SENSIBILISATION DE LA FILIÈRE

Soutien aux membres du PVC Forum Italia dans leurs actions de communication sur les progrès accomplis en matière de durabilité du PVC et sur l'importance de l'Engagement Volontaire. Réalisé sous la forme d'un insert dans les communications des entreprises membres, dans le but de sensibiliser leurs employés, commerciaux, clients et installateurs.

PHOTO: COURTESY OF GUIDA FINESTRA

Projet sous l'égide du PVC Forum Italia⁴⁵
Région concernée : Italie



TOURNÉE DE PRESSE : À LA DÉCOUVERTE DES AVANTAGES DU PVC SOUPLE

Promotion des engagements de développement durable de VinylPlus et de l'ECPI par une tournée de presse avec des journalistes de la presse européenne spécialisée. Ce projet a pour but de fournir des renseignements de première main sur la filière du PVC souple. En 2015, l'ECPI a visité l'installation de transformation de Griffine et celles de recyclage de CIFRA et de CHAIZE Environnement, en France. Les journalistes ont pu découvrir les avantages que peut apporter le PVC souple à la vie quotidienne, au travers de plusieurs applications sûres, hautement performantes et à plusieurs vies. L'opération a donné lieu à une large couverture médiatique.

PHOTO: COURTESY OF ECPI

Projet sous l'égide de l'ECPI
Région concernée : UE



PROPRIÉTAIRES DE MARQUES : CONSTRUIRE UN DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES STRATÉGIQUES

Promotion du programme de développement durable VinylPlus et des apports de l'industrie des plastifiants par un dialogue ouvert avec les principaux propriétaires de marques et acteurs de la distribution en Europe.

PHOTO: COURTESY OF ECPI

Projet sous l'égide de l'ECPI
Région concernée : UE



⁴¹ <http://www.vinylplus.eu/community/communications-projects/2015-2>

⁴² AgPR : Association des recycleurs de revêtements de sol en PVC (Association for the Recycling of PVC Floor-Coverings - www.agpr.de)

⁴³ KRV : Association allemande du secteur des tubes en plastique (www.krv.de)

⁴⁴ AGPU : Association allemande de la filière du PVC (Arbeitsgemeinschaft PVC und Umwelt - www.agpu.com)

⁴⁵ PVC Forum Italia : Association italienne de la filière PVC (www.pvcforum.it)



TEPPFA : TOURNÉES DE PRÉSENTATION, ÉVÉNEMENTS, E-MAGAZINE

Campagne de communication sur l'utilisation du PVC recyclé dans les canalisations, à l'intention des clients, des pouvoirs publics et des prescripteurs. Notamment lors du Forum 2015 de la TEPPFA, qui s'est tenu en avril à Bruxelles, où 200 délégués ont pu s'entretenir du développement durable des tubes en PVC.

PHOTO: COURTESY OF TEPPFA

Projet sous l'égide de la TEPPFA
Région concernée : UE



COMMUNICATION SUR LES ACQUIS ENVIRONNEMENTAUX DES PRODUITS DE CONSTRUCTION EN PVC À L'INTENTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES ASSOCIATIONS DE LOGEMENT

Promotion du PVC auprès des acheteurs et des décideurs des associations de logement, entreprises du BTP et détaillants du bricolage du secteur privé.

PHOTO: COURTESY OF BPF

Projet sous l'égide de la BPF
Région concernée : R-U



OUTIL INTERACTIF D'INFORMATION EN LIGNE SUR LES TUBES PVC

Lancement d'une application interactive concernant les acquis environnementaux des tubes en PVC : durabilité, longévité, recyclabilité et efficacité énergétique.

Projet sous l'égide de PVC4Pipes⁴⁶
Région concernée : UE



L'ACADÉMIE VERTE : AIMEZ LA PLUIE

Un exemple de conception durable à base de PVC recyclé pour la protection et le stockage de l'eau. Un projet conjoint de VinylPlus et du PVC Forum Italia, en collaboration avec l'Académie Domus de Milan.

PHOTO: COURTESY OF DOMUS ACADEMY

Projet sous l'égide du PVC Forum Italia
Région concernée : Italie



LE PARCOURS DE LA SUBSTITUTION DU PLOMB DE L'INDUSTRIE DES STABILISANTS PVC

Présentation promotionnelle du travail accompli par l'industrie des stabilisants du PVC pour remplacer les stabilisants au plomb et mettre au point des alternatives plus durables dans l'UE-28, dans le cadre du programme VinylPlus.

Projet sous l'égide de l'ESPA
Région concernée : UE

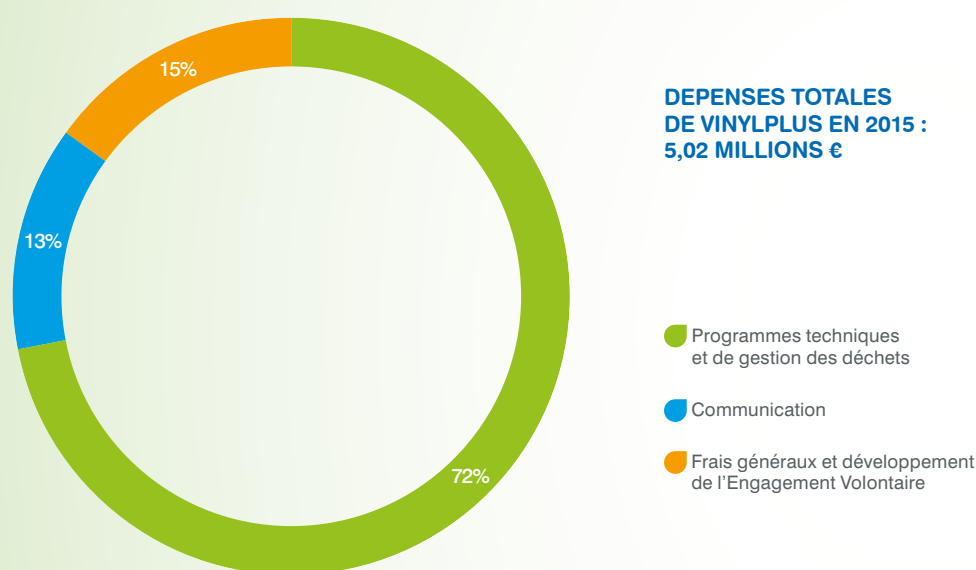


Le compte Twitter de VinylPlus - @VinylPlus_EU - a vu son nombre d'abonnés augmenter et son efficacité s'améliorer. Il est désormais un important outil de dialogue autour de l'Engagement Volontaire et du développement durable en général.

RAPPORT FINANCIER

En 2015, les efforts de réorganisation et des gains d'efficacité, en particulier au niveau du schéma Recovinyl, mais aussi des initiatives sectorielles, ont permis de réaliser de nouvelles économies.

Les dépenses de VinylPlus en 2015, y compris l'EuPC et ses membres, se sont élevées à 5,02 millions d'euros.



PROGRAMMES TECHNIQUES ET DE GESTION DES DÉCHETS CHIFFRES EN MILLIER D'EUROS	DÉPENSES TOTALES, Y COMPRIS L'EUPC ET SES MEMBRES	
	2014	2015
EPCoat	198	167
Programmes EPFLOOR et revêtements de sol	570	577
EPPA	413	339
ERPA – Pack upgrade	-42*	0
PlasticsEurope France Blister	11	0
ESWA/Roofcollect®	139	101
Recovinyl	2,100	1,761
Études, lancement et concept de «marché tiré par la demande »	75	43
TEPPFA	807	578
EATS (valorisation des garnitures d'automobile)	14	6
Ébène (recyclage du mobilier)	15	19
Recyclage des applications médicales	20	46
Consortium Resysta®	0	10
TOTAL DES PROGRAMMES	4,319	3,645

* Régularisation des charges constatées d'avance en 2013

ATTESTATIONS DE CONTRÔLE

CERTIFICATION DES DÉPENSES PAR KPMG

Rapport des commissaires aux comptes indépendants en application des procédures conventionnelles

À l'attention de la direction de VinylPlus

Nous avons procédé dans le respect des procédures conventionnelles avec vous et rappelées ci-après au contrôle du coût des charges supportées par les divers programmes de VinylPlus, telles qu'elles apparaissent dans le Rapport d'Avancement de VinylPlus relatif à la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, établi par la direction de VinylPlus.

Champ d'application du contrôle

Nous avons effectué notre mission en conformité avec les normes suivantes :

- la Norme Internationale des Services Connexes (ISRS) 4400 « *Missions d'examen d'informations financières sur la base de procédures conventionnelles* », publiée par la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC) ;
- le Code d'éthique des professionnels comptables de l'IFAC. Bien que d'après la norme ISRS 4400, l'indépendance ne soit pas un critère obligatoire pour les missions effectuées en application de procédures conventionnelles, vous nous avez demandé de nous conformer également aux conditions d'indépendance requises par le Code d'éthique des professionnels comptables.

Nous confirmons notre appartenance à un organisme de contrôle internationalement reconnu comme habilité à procéder à des vérifications légales.

La direction de VinylPlus est responsable de l'examen, de la comptabilité analytique et des documents justificatifs. Seule la direction de VinylPlus a défini le champ d'application de ces procédures conventionnelles. Nous déclinons de ce fait toute responsabilité quant au caractère adéquat ou approprié desdites procédures.

Les procédures appliquées ne constituant ni un audit, ni un examen au sens des Normes Internationales d'Audit ou des Normes Internationales des Missions d'Examen, nous n'émettons aucun avis certifiant les coûts déclarés.

Si nous avons appliqué des procédures supplémentaires ou procédé à un contrôle ou à un examen des comptes au sens des Normes Internationales d'Audit ou des Normes Internationales des Missions d'Examen, d'autres éléments que nous aurions éventuellement pu relever vous auraient été signalés.

Sources d'information

Ce rapport présente les informations qui nous ont été communiquées par la direction de VinylPlus en réponse à des questions spécifiques ou que nous avons obtenues et extraites des systèmes d'information et de comptabilité de VinylPlus.

Procédures et constatations

- a. Obtention de la décomposition des coûts déclarés dans le tableau des charges supportées au titre des

divers programmes de VinylPlus, tel qu'il figure dans le Rapport d'activités de VinylPlus relatif aux activités de l'exercice 2015 et vérification de leur exactitude mathématique.

Le total des dépenses s'élève à 5 021 kEUR.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

- b. Vérification de l'enregistrement de ces coûts dans les comptes 2015 de l'AISBL VinylPlus.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

- c. Rapprochement de toutes les dépenses des programmes EPFLOOR et ESWA supérieures à 100 EUR avec la pièce comptable justificative correspondante et vérification de leur appartenance effective à l'exercice du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

- d. Pour toutes les dépenses des programmes EPFLOOR et ESWA supérieures à 100 EUR, vérification de leur enregistrement effectif au plus tard le 31 décembre 2015 dans les comptes du prestataire.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

- e. Pour le programme Recoviny, rapprochement des coûts déclarés dans le tableau des charges des divers programmes de VinylPlus avec les produits constatés dans les comptes de l'AISBL Recoviny.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

- f. Pour les programmes non couverts par les procédures ci-dessus, confirmation des coûts auprès de la personne morale ayant géré le projet ou y ayant contribué.

Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure, laquelle a porté sur 16,21% du total des dépenses.

Il convient de noter que les états financiers des AISBL VinylPlus, TEPPFA, Recoviny et EuPC, dont l'EPFLOOR est un groupement sectoriel, sont certifiés par KPMG.

Destination de ce rapport

Le présent rapport est exclusivement destiné à informer la direction de VinylPlus qui seule est habilitée à en faire usage. Il s'adresse exclusivement à ladite direction et ne peut être utilisé par quiconque autre que les parties spécifiées.

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL civile

Représentée par



DOMINIC ROUSSELLE,

Réviseur d'Entreprises
Mont-Saint-Guibert, le 18 mars 2016

EXAMEN PARTIEL DES TONNAGES PAR KPMG

KPMG Bedrijfsrevisoren – Réviseurs d'Entreprises, CVBA/SCRL civile de droit belge

Rapport de l'expert indépendant sur les travaux relatifs aux tonnages de PVC recyclé, effectués dans le cadre des initiatives des groupes sectoriels EPFLOOR et EPPA de l'EuPC, des associations sectorielles ESWA et TEPPFA de l'EuPC, de IVK/EPCoat et de Recovinyl Inpa, entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

Conformément à la mission qui nous a été confiée par VinylPlus, nous présentons ici un aperçu du travail que nous avons effectué concernant les tonnages ci-après imputés aux divers programmes de VinylPlus tels qu'ils figurent dans le Rapport d'Avancement de VinylPlus relatif aux activités de l'exercice 2015.

Nos conclusions sont récapitulées dans l'aperçu ci-après :

PROGRAMME	TYPE DE PVC	TONNAGES RECYCLÉS EN 2014	TONNAGES RECYCLÉS EN 2015
IVK/EPCoat (y compris Recovinyl)	Tissus enduits	8 941*	10 853*
EPFLOOR	Revêtements de sol	3 314*	3 938*
EPPA (y compris Recovinyl)	Profilés de fenêtre et profilés apparentés en PVC	203 962**	232 757**
ESWA – ROOFCOLLECT et Recovinyl	PVC souple	96 536 tonnes dont:	87 537 tonnes dont:
ESWA – ROOFCOLLECT	PVC souple	4,045*	3,249*
Recovinyl	Applications du PVC souple	92,491**	84,289**
TEPPFA (y compris Recovinyl)	Tubes et raccords	55 225	49 412**
ERPA via Recovinyl (y compris CIFRA et le programme Pack-Upgrade)	Film de PVC rigide	20 214**	24 371**
Recovinyl (y compris Vinyloop Ferrare)	Câbles	92 826	106 044
TOTAUX		481 018	514 913

* Y compris la Norvège et la Suisse

** Y compris la Suisse

Les personnes responsables de l'établissement du tableau des tonnages imputés aux divers programmes de VinylPlus nous ont fourni toutes les explications et les informations dont nous avons besoin pour nos contrôles. À l'issue de notre examen des informations fournies, nous sommes

d'avis que tout le PVC pris en compte correspond à du PVC recyclé au sens des définitions sectorielles du recyclage de VinylPlus et nous n'avons décelé aucun élément susceptible de modifier de manière significative les informations présentées.

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL civile

Représentée par



DOMINIC ROUSSELLE,

Réviseur d'Entreprises

.Mont-Saint-Guibert, le 18 mars 2016

ATTESTATION DE VERIFICATION INDEPENDANTE PAR SGS DU RAPPORT D'AVANCEMENT VINYLPLUS 2016

Fondée en 1878, SGS est aujourd'hui la première société mondiale d'inspection, de vérification, d'essais et de certification. Mondialement reconnu comme une référence de qualité et d'intégrité, notre cabinet emploie plus de 80 000 personnes dans un réseau mondial qui compte plus de 1 650 établissements et laboratoires.

VinylPlus a missionné SGS pour procéder au contrôle indépendant de son « Rapport d'Avancement 2016 » qui présente les engagements et les réalisations de l'année 2015 du programme VinylPlus.

Ce contrôle avait pour objet de vérifier les déclarations figurant dans le rapport. SGS n'a en aucune manière participé à la collecte des informations sur lesquelles repose le Rapport d'Avancement, ni à sa rédaction. La présente attestation est l'expression de notre opinion indépendante.

Le processus de vérification

Il s'agissait de vérifier si les déclarations présentées dans le Rapport constituaient une représentation sincère et fidèle des résultats et des réalisations de VinylPlus. À cet effet, nous avons procédé à un examen critique de la thématique du Rapport d'Avancement, ainsi que du caractère objectif et univoque de ses déclarations.

Le processus de vérification comprenait les activités suivantes :

- examen sur pièces des dossiers des programmes fournis par VinylPlus, composés entre autres de plans, de documents contractuels, de minutes de réunion, de présentations et de rapports techniques ;
- consultations auprès des membres du personnel de VinylPlus chargés de collecter les données et de rédiger les diverses sections du Rapport dans le but d'en discuter et d'en étayer certaines déclarations ;

- consultation auprès de certains membres du Comité de suivi.

Les éléments suivants étaient exclus du processus de vérification :

- les données et informations ayant servi de base à l'établissement des dossiers examinés,
- les tonnages de déchets PVC recyclés (vérifiés par KPMG),
- le chapitre Rapport financier (vérifié par KPMG),
- le chapitre Certification des dépenses par KPMG,
- le chapitre Examen partiel des tonnages par KPMG.

Résultats de la vérification

Dans le cadre de notre vérification, VinylPlus a fourni des preuves objectives de ses résultats et réalisations au titre des engagements du programme VinylPlus.

À notre avis, le présent « Rapport d'Avancement 2016 » est une représentation fiable des résultats et des réalisations de VinylPlus au cours de l'année 2015 ; ce rapport reflète les efforts déployés par VinylPlus dans le but de respecter son nouvel Engagement Volontaire de juin 2011.

IR PIETER WETERINGS

SGS Belgium NV
Responsable de certification
Certification and Business Enhancement
18 mars 2016



COMMENTAIRE DE TNS

SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉS VINYLPLUS 2015

Auprès de VinylPlus, The Natural Step agit en tant que conseiller extérieur, intermédiaire auprès des parties prenantes et renforçateur de capacités, dans le sens du soutien au développement durable. Le présent commentaire se rapporte au cadre général de l'engagement décennal, à ses progrès et à ses perspectives à mi-parcours.

Une année qui fera date dans un monde qui change rapidement

On se souviendra de l'année 2015 comme d'une année de progrès décisif pour le développement durable. Elle aura été marquée par quelques évolutions sensibles de l'opinion publique, par des appels à l'action de la part de leaders du monde politique, religieux et entrepreneurial, ainsi que par deux accords planétaires : l'accord sur le climat de la COP21 de Paris et le lancement des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Ces signaux pointent vers de futurs marchés qui seront très différents de ceux d'aujourd'hui. Le monde commence à réclamer davantage d'ambition et les occasions d'innovations durables se multiplient. Parallèlement, des preuves scientifiques indiquent qu'il y a urgence si l'on veut éviter de franchir des seuils sans retour liés aux « limites planétaires ». Nous risquons d'amener le monde à un état dangereusement défavorable à la civilisation. Des maux comme les conflits, le terrorisme, les inégalités, la corruption, les migrations de masse et la grogne sociale sont interdépendants et liés à l'instabilité écologique et aux marchés.

Quelles conséquences pour VinylPlus? Nous espérons pouvoir remettre ses progrès en contexte, lui apporter des encouragements au fil de la feuille de route et nourrir le sentiment d'urgence.

Progresser par étapes vers une industrie armée pour l'avenir

Tous les secteurs industriels doivent avoir un but commun, en ligne avec les nécessités scientifiques du développement durable, et assurer un suivi des résultats pour rattraper les écarts. À cet égard, le programme VinylPlus joue un rôle d'exemplarité, en ce sens qu'il s'efforce d'aligner l'industrie du PVC avec les conditions systémiques nécessaires d'une société durable⁴⁷. Il s'agit d'armer les acteurs économiques face à l'avenir, un point qu'il est facile d'oublier dans une perspective à court-terme. Il propose aussi un modèle global sur la manière de s'intégrer à l'économie circulaire.

VinylPlus entend atteindre les objectifs des cinq grands défis du développement durable du PVC à l'horizon 2020. Mais la vision globale doit continuer à éclairer le chemin qu'il est impératif de continuer à parcourir. Les conditions économiques influent sur la progression, mais on peut s'attendre à ce que les acteurs les plus rapides soient les mieux positionnés sur les marchés de demain.

Notre message est que VinylPlus est en train de définir le cadre de l'industrie de demain. Nous encourageons tous les acteurs à l'utiliser, afin qu'ils progressent dans une démarche pas-à-pas coordonnée, à accélérer l'allure et à demander une gouvernance, une législation et des investissements anticipatifs qui les accompagnent tout au long du parcours.

Réflexions sur les progrès accomplis en cinq ans

En 2015, nous avons participé à la révision à mi-parcours des objectifs de VinylPlus. Nous avons réfléchi sur les principes de travail, sur la réalité de l'atteinte des objectifs, sur les attentes des parties prenantes et sur les priorités. Dans notre rapport au conseil d'administration de VinylPlus, nous avons indiqué qu'en dépit de quelques retards et contretemps, nous pensons que VinylPlus est sur la bonne voie. Il reste fidèle à ses promesses d'origine et reste un vecteur de gouvernance très efficace pour une industrie qui est confrontée à des problématiques complexes de développement durable et à un déficit de confiance persistant. Certains sujets vraiment épineux sont maintenant traités (au moins en Europe) avec beaucoup plus d'ouverture, d'honnêteté et de rationalité, comme par exemple celui des dioxines. En abordant le connu avec l'esprit ouvert et en amenant d'autres parties à s'impliquer, VinylPlus a réussi à dépasser la rhétorique sur ce sujet sensible et à communiquer clairement sur le caractère limité de la part du PVC dans ce type de pollution et sur ce qui peut être fait pour y remédier.

Le processus de révision a aussi conduit à se poser des questions plus profondes sur la valeur de VinylPlus. Cet effort volontaire, avec tous les coûts et le surcroît de travail qu'il implique, en vaut-il vraiment la peine? Le développement durable suscite-t-il assez d'enthousiasme auprès d'une industrie confrontée à des défis économiques d'envergure? Les entreprises

⁴⁷<http://www.thenaturalstep.org/sustainability/the-system-conditions/>

se servent-elles de VinylPlus pour traiter des questions de développement durable uniquement pour éviter d'avoir à en assumer elles-mêmes la responsabilité? Quelle en est la valeur ajoutée pour ses membres? Les réponses restent très positives. Même si certains dans la profession craignent que VinylPlus attire trop l'attention sur le PVC, ses principaux acteurs lui apportent leur soutien et considèrent le programme comme une importante contribution à la stratégie, aux valeurs et à la réussite de leur entreprise.

Faits marquants 2015

Le Rapport d'Avancement de cette année révèle l'ampleur des activités de VinylPlus, dont une part importante concerne le plan technique. Au-delà de la révision de mi-parcours, nous souhaitons ajouter quelques commentaires sur les points suivants.

- La réunion de concertation à Copenhague avec des législateurs, des ONG et des parties prenantes universitaires a permis d'avancer dans le domaine de la gestion circulaire du PVC et de son potentiel dans le cadre de l'économie circulaire. D'autres événements de ce genre sont nécessaires.
- L'abandon définitif du plomb dans la fabrication du PVC vierge en Europe est une réussite historique qui mérite d'être saluée. Il doit maintenant être généralisé au niveau mondial.
- L'élargissement du schéma de recyclage du PVC et la progression des tonnages témoignent d'une promesse qui continue d'être tenue. Les études menées en vue de comprendre les prévisions de déchets et de contextualiser les objectifs sont une valeur ajoutée. Des questions restent posées en ce qui concerne l'impact économique de la réglementation des additifs hérités sur le recyclage du PVC.

Regard sur demain

Nous pouvons distinguer quelques priorités évidentes qui peuvent aider la profession à stimuler la progression dans certains domaines via le programme VinylPlus.

Promotion de l'innovation – insister davantage sur l'étude approfondie de modèles d'entreprise en économie circulaire, sur la reconnaissance de l'innovation dans le domaine des matériaux et sur la stimulation de solutions destinées à minimiser ou à éviter les déchets. Le recyclage des flux de déchets existants a déjà donné lieu à beaucoup d'efforts, mais les parties prenantes souhaitent aussi que leur soit présenté un plan clair pour la gestion complète des produits PVC dans le schéma de l'économie circulaire (y compris des lignes directrices sur les applications adéquates).

EPDplus et mesure de la performance – considérant la conscience accrue de la société aux effets des produits chimiques, nous renouvelons notre appel pour « un processus d'évaluation des additifs commun à toute la profession (européen, mais applicable mondialement) et accepté par les autres secteurs industriels ». Le concept EPDplus est prometteur mais progresse trop lentement et demande un processus crédible et inclusif pour aller de l'avant.

Progression du Label VinylPlus et des systèmes de gratification – le déploiement du Label VinylPlus pour les matériaux de construction est important. En l'absence de systèmes qui récompensent les investissements destinés à améliorer la performance, il sera impossible à la profession de promouvoir de manière crédible l'innovation dans le domaine du développement durable.

Communication sur la durabilité de la profession – nous souhaiterions voir un plus grand nombre d'entreprises faire preuve de leurs progrès vers le développement durable et promouvoir activement les objectifs de VinylPlus. Enfin, nous renouvelons notre appel à une communication élargie, ainsi qu'à l'intensification de la collaboration et de l'internationalisation.



LENA JOHANSSON,
chef de projet



RICHARD BLUME,
conseiller cadre



DAVID COOK,
ambassadeur délégué

L'INDUSTRIE EUROPÉENNE DU PVC

Le polychlorure de vinyle ou « PVC » est l'un des polymères les plus largement utilisés dans le monde. Grâce à sa nature très polyvalente, le PVC est abondamment utilisé dans un large éventail d'applications industrielles, techniques et de la vie de tous les jours.

Le PVC est par nature un plastique à faible teneur en carbone. Sa masse moléculaire est à 57% composée de chlore dérivé du sel (chlorure de sodium), à 5% d'hydrogène et à 38% de carbone. Sa fabrication consomme moins d'énergie primaire que celle d'autres plastiques de grande diffusion. Recyclable, le PVC est de plus en plus recyclé. L'Industrie Européenne du PVC a déployé de gros efforts pour accélérer la collecte de ses déchets et améliorer les technologies de recyclage.

Plusieurs études récentes d'éco-efficacité et d'ACV portant sur les principales applications du PVC montrent qu'en termes de consommation d'énergie et de potentiel de réchauffement global (GWP), les performances du PVC sont comparables à celles des produits alternatifs. Dans de nombreux cas, les applications du PVC présentent des avantages aussi bien en termes de moindre consommation d'énergie totale qu'en termes de moindres émissions de CO₂.

Au niveau européen, l'industrie du PVC est représentée par quatre associations professionnelles.



LE CONSEIL EUROPÉEN DES FABRICANTS DE VINYLE

représente les cinq plus grands producteurs européens de résine PVC qui fabriquent environ 70% de la résine PVC actuellement produite dans l'UE 28. Ces entreprises exploitent une quarantaine d'installations réparties dans 21 usines qui emploient environ 7 000 personnes.

www.pvc.org



LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE LA PLASTURGIE

représente près de 50 000 entreprises européennes qui fabriquent plus de 45 millions de tonnes de produits divers en plastique chaque année. Elles emploient environ 1,3 million de personnes.

www.plasticsconverters.eu



L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DES PRODUCTEURS DE STABILISANTS

représente 11 entreprises qui fabriquent plus de 95% des stabilisants vendus en Europe. Elles représentent plus de 2 000 emplois directs dans l'UE.

www.stabilisers.eu



European Council for
Plasticisers and Intermediates
COMMITTED TO THE SCIENCE OF SAFETY

LE CONSEIL EUROPÉEN DES PLASTIFIANTS ET PRODUITS INTERMÉDIAIRES

représente les cinq plus grands fabricants européens de plastifiants et produits intermédiaires. Ils emploient environ 1 200 personnes pour la fabrication des plastifiants.

www.plasticisers.org

GLOSSAIRE

ACV	Analyse du Cycle de Vie (en anglais : LCA)	ESWA	Association européenne des fabricants de membranes d'étanchéité synthétiques, association sectorielle de l'EuPC (www.eswa.be)
ATBC	Acétylcitrate de tributyle	EuPC	Fédération européenne de la plasturgie (www.plasticsconverters.eu)
BBP	Phtalate de butyle et de benzyle	FDS	Fiche de données de sécurité (en anglais : SDS)
BPF	British Plastics Federation (www.bpf.co.uk)	FDS-R	Fiche de données de sécurité de recyclat (en anglais : SDS-R)
BTP	Bâtiment et Travaux publics	GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des substances chimiques (ONU)
Ca	Calcium	GIP	Plate-forme de l'industrie verte (Green Industry Platform, www.greenindustryplatform.org)
CE	Commission européenne	HMW	haute masse moléculaire (phthalates)
Chartes sectorielles	Chartes sectorielles de l'ECVM pour la production de CVM, de PVC-S (1995) et de PVC-E (1998)	IVK Europe	Association des films et tissus enduits (www.ivk-europe.com)
CLP	Règlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges chimiques. Ce règlement a introduit dans l'ensemble de l'UE un nouveau système de classification et d'étiquetage des substances chimiques, sur la base du système général harmonisé (SGH) des Nations Unies	KPMG	Réseau mondial de cabinets d'audit, de conseil fiscal et de conseil aux entreprises (www.kpmg.com)
CVM	Chlorure de vinyle monomère	LMW	faible masse moléculaire (phtalates)
DCHP	Phtalate de dicyclohexyle	ONU	Organisation des Nations Unies
DEHP	Phtalate de di(éthyle 2 hexyle)	Pb	Plomb
DEP	Déclaration Environnementale de Produit (en anglais : EPD)	PlasticisersPlus	Raison sociale de droit belge de l'ECPI à Bruxelles (Belgique)
DIBP	Di-isobutyl phthalate	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
DIDP	Phtalate de diisodécyle	PRE	Plastics Recyclers Europe (www.plasticsrecyclers.eu)
DINCH	Dicarboxylate de di(isononyl)-cyclohexane	PVC	Poly(chlorure de vinyle)
DINP	Phtalate de diisononyl	PVC-P	PVC plastifié (souple)
DNEL	Dose dérivée sans effet (<i>Derived no-effect level</i>)	PVC-R	PVC recyclé
DnHP	Phtalate de di(n-hexyle)	RAC	Comité d'évaluation des risques
DOTP	Téréphtalate de dioctyle	REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des substances chimiques
DPHP	Phtalate de di (propyle 2 heptyle)	RoHS	Directive de l'UE relative aux restrictions d'utilisation des substances chimiques dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (directive RoHS 2002/95/CE)
ECHA	Agence européenne des produits chimiques (http://echa.europa.eu)	RoHS 2	Refonte de la directive RoHS 2011/65/UE (RoHS 2) entrée en vigueur le 21 juillet 2011
ECPI	Conseil européen des plastifiants et produits intermédiaires (www.plasticisers.org)	R-PVC	PVC recyclé
ECVM	Conseil européen des fabricants de vinyle (www.pvc.org)	SGH	Système Global Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
ECVM 2010	Ancienne raison sociale de droit belge de l'ECVM	SGS	Société Générale de Surveillance, première société mondiale de contrôle et d'épreuve (www.sgs.com)
EDC	Dichlorure d'éthylène ou 1,2 dichloréthane	S-PVC	Poly(chlorure de vinyle) suspension
EEP	Empreinte environnementale de produit (en anglais : PEF)	SVHC	Substance extrêmement préoccupante
EPA	Agence de protection de l'environnement (USA)	TEPPFA	Association européenne des tubes et raccords, association sectorielle de l'EuPC (www.teppfa.org)
EPCoat	Programme sectoriel d'IVK Europe relatif aux tissus enduits PVC	TNS	The Natural Step (www.naturalstep.org)
EPFLOOR	Association européenne des fabricants de revêtements de sol en PVC, groupement sectoriel de l'EuPC (www.epfloor.eu)	UE	Union européenne
EPPA	Association européenne des producteurs de profilés pour fenêtres en PVC et produits apparentés, association sectorielle de l'EuPC (www.eppa.profiles.org)	UNIDO	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
E-PVC	Poly(chlorure de vinyle) émulsion	VINYL 2010	Le premier Engagement Volontaire décennal de l'industrie européenne du PVC, signé en 2000
ERPA	Association européenne du film en PVC rigide, association sectorielle de l'EuPC (www.pvc-films.org)	WUPPI	Société danoise de collecte et de recyclage du PVC rigide (www.wuppi.dk)
ERFMI	Institut des fabricants européens de revêtements de sol résilients (www.erfmi.com)		
ESPA	Association européenne des fabricants de stabilisants (www.stabilisers.eu)		



PHOTO: © SERGIO PIRRONI
AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE DEBOLON DESSAUER
BODENBELÄGE

Couverture : L'École hôtelière Georges Frêche de Montpellier (France)

La nouvelle école hôtelière Georges Frêche de Montpellier fait appel à des modèles particulièrement colorés de revêtements de sol, créés spécialement par Debolon Dessauer Bodenbeläge, un partenaire de VinylPlus.

Pour leur concept architectural futuriste, les architectes du Studio Fuksas avaient besoin de 11 000 m² de revêtement de sol vinylique en couleur vert néon, orange vif et magenta. L'aspect fluide de l'architecture imposait des contraintes de conception considérables à la façade, à la charpente et aux sols.

Avec ses propriétés fonctionnelles d'hygiène et de sécurité, le revêtement de sol vinylique s'est imposé par ses avantages déterminants de facilité et de souplesse d'adaptation, à la fois aux configurations de l'espace et aux souhaits spécifiques des architectes, dans des combinaisons de coloris personnalisées.

Depuis le début 2012, Debelon procède à une utilisation responsable des additifs dans ses revêtements de sol haut de gamme.

VinylPlus

Avenue E. van Nieuwenhuyse 4/4
B-1160 Brussels, Belgique
Tél. +32 (0)2 676 74 41
info@vinylplus.eu

Siège social:

Avenue de Cortenbergh 71
B-1000 Brussels, Belgique

www.vinylplus.eu



@VinylPlus_EU